

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 13 Janvier 2014 - 12 Rabi' al-awwal Safar 1435 - N° 480 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

M. SELLAL PARTAGE AVEC LES HABITANTS DE LA WILAYA DE GHARDAÏA LES FESTIVITÉS MARQUANT LA CÉLÉBRATION DU MAWLID ENNABAOUI

2 mots-clés : sécurité et stabilité

Page 3

LA VISITE DE M. LAMAMRA EN IRAK

Signature d'un mémorandum d'entente entre Alger et Baghdad

Page 4

PRÉSIDENTIELLE 2014
Le FLN mobilise ses troupes

Page 5

HABITAT : 547 000 PROJETS DE LOGEMENTS LANCÉS EN 2013

La preuve par les chiffres

Les travaux de réalisation de 547 000 logements ont été lancés en 2013 portant le taux d'avancement global du programme quinquennal (2010-2014) du secteur à environ 85%, révèle dimanche un bilan annuel présenté par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. La réalisation de 547 093 logements a été lancée en 2013 portant le nombre de logements lancés à 1 898 394 sur un total de 2 228 361 unités prévues dans le cadre du programme quinquennal soit un taux d'avancement proche de 85%, a précisé le ministère.

Page 4

URBANISME
LES 4 VÉRITÉS
DE TEBBOUNE

HIGH-TECH

NOUVELLES ACCUSATIONS D'ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE

LE SCANNER UN PEU TROP BALADEUR DE FACEBOOK !

Page 14

LE PR ADDA BOUNEDJAR, CHEF DU SERVICE ONCOLOGIE AU CHU DE BLIDA, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

Cancer du sein : Quel remède ?



SCIENCE et VIE
SOS HYDRATATION
10 conseils peau douce

CULTURE

Le parti TAJ propose que Yennayer soit décrété «fête nationale chômée et payée»

Pages 12-13

FOOTBALL

DÉPLACEMENT DES SUPPORTERS ALGÉRIENS AU BRÉSIL
«Les formules seront dévoilées d'ici fin janvier»

Page 22

JUSTICE

BORDJ EL-KIFFAN
16 ans de prison pour l'assassin

Page 10



Régions Nord : 19° à Alger

• Temps devenant voilé à nuageux sur les régions Ouest avec activité pluvio-orageuse en cours d'après midi et soirée, s'étendant en cours de nuit aux régions du Centre et de l'Est avec averses de pluies localement orageuses.

Les vents seront variables en général (20/40 km/h) près des côtes, se renforçant sur le littoral Ouest et Centre en cours d'après-midi. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 25° à Tamanrasset

• Temps voilé sur le nord Sahara en cours de journée. Ailleurs, ciel généralement dégagé.

Les vents seront en général modérés avec quelques soulèvements de sable locaux.

Alger	max	19°	min	11°
Oran	max	19°	min	09°
Annaba	max	18°	min	09°
Béjaïa	max	21°	min	13°
Tamanrasset	max	25°	min	10°

LES 18 ET 19 JANVIER 2014
À L'ENSSP

Colloque sur les politiques de santé

Le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, en collaboration avec l'École nationale supérieure en sciences politiques, organise un Colloque international sur les politiques de santé, les 18 et 19 janvier 2014.

Au cours de ce colloque, divers thèmes seront débattus: l'organisation et le financement du système de santé, la politique du médicament, la politique de formation des personnels de santé, l'organisation des urgences médico-chirurgicales, le plan cancer, etc.

CNES/PNUD : Symposium international en mars sur le développement humain

Un symposium international sur le développement humain à l'aune de l'agenda onusien post-2015 se tiendra en mars prochain à Alger à l'initiative du Conseil national économique et social (Cnes) en partenariat avec le Programme des nations unies pour le développement (PNUD), a annoncé hier le Cnes dans un communiqué. Prévue à la mi-mars, la rencontre aura pour point d'orgue, l'interpellation du spectre indiciel du point de vue de sa pertinence, au regard des efforts réels dédiés par les Etats et les sociétés, au service des avancées en matière de développement humain, a précisé la même source.

L'université de Sétif 2 intègre l'Union des universités de la Méditerranée

L'université de Sétif 2 vient d'intégrer l'Union des universités de la Méditerranée (UNIMED), fondée en 1991, a-t-on indiqué hier à l'administration de cet établissement de l'enseignement supérieur. Selon M^e Naouel Abdellatif-Mami, vice-recteur chargé des relations extérieures, l'adhésion de l'université de Sétif 2 à l'Unimed permet de «franchir un nouveau pas pour la coopération dans les domaines de la recherche scientifique et de la pédagogie».

L'Unimed compte en son sein 90 universités membres. Son but est de renforcer la coopération entre les adhérents à ce réseau dans les domaines de la recherche, des échanges culturels et tout ce qui favorise l'approfondissement des relations et de la coopération académique entre les universités méditerranéennes. M^e Abdellatif-Mami a précisé à l'APS que la coopération dans le cadre de l'Unimed portera notamment sur le patrimoine matériel et immatériel, l'environnement, le transport, les TIC, l'histoire et le tourisme.

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Table ronde sur «Les formations professionnelles liées aux nouvelles stratégies industrielles»

Une table-ronde autour du thème «Des formations professionnelles liées aux nouvelles stratégies industrielles» aura lieu ce matin à 10h30 au Forum de DK News, 3 rue du Djurdjura, face au lycée El Mokrani, Ben Aknoune Alger.

A cette table-ronde participeront des experts et professionnels.



No comment

YANNAYER ET MAWLID ENNABAQOI, DEUX FÊTES POUR LE PEUPLE



**JEUDI 16 JANVIER À LA SALLE IBN KHALDOUN
1^e Edition des «Algérien music awards»**

Jil FM organise le jeudi 16 janvier à la salle Ibn Khaldoun la 1^e édition des «Algérien Music Awards». Cinq (5) catégories récompenseront les meilleurs artistes 2013. Un jury composé de professionnels à désigner les nommés par catégories comme suit:

- Dans la catégorie des meilleurs artistes: Amel Zen, Nessim Nedjma, Kader Japonais et Kawtar.

- Meilleurs groupes: Baby-lone, Free-klane, Djmawi Afrika, Tarbaât.

- Catégorie meilleures clips: Kan I'koli «Amel Zen», Eyyem «Warda», Maria «El Dey», Yasmine Amari, The Crossfaders.

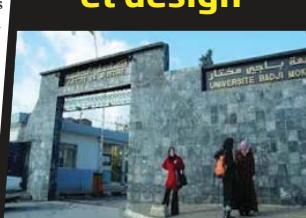
- Chanson de l'année: Zina «Babylone», Maria «El Dey», Madani «Freetline», «Amel Zen».

- Révélation 2013: Abdi, Dalia Chih, Idir Salem, Hora Ligne.

Un vote du public avec le vote du jury désigneront les gagnants des «Algérien Music Awards» 2013 à partir de 20h45 sur l'ENTV.

SAMEDI 18 JANVIER À L'INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER
Conférence de Mansour Abrous

Mansour Abrous, diplômé de psychologie et d'esthétique, actuellement chargé de mission culturelle à la ville de Paris, animera samedi 18 janvier à 14h30 à l'Institut français d'Alger une conférence sur son *Dictionnaire biographique des artistes algériens (1896-2013)*. Dans son ouvrage, Mansour Abrous a fixé un inventaire des créateurs nationaux, plus de 4000 biographies: bédéistes, calligraphes, caricaturistes, céramistes, décorateurs, designers, dessinateurs, enlumineurs, graveurs, illustrateurs, infographes, miniaturistes, peintres, photographes, sculpteurs et vitréistes.



LE PREMIER MINISTRE PARTAGE AVEC LES HABITANTS DE LA WILAYA DE GHARDAÏA
LES FESTIVITÉS MARQUANT LA CÉLÉBRATION DU MAWLID ENNABAOUI

2 mots clé : sécurité et stabilité

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué samedi à Blida qu'"il n'y a aucun problème entre les rites Ibadite et Malékite" en allusion aux incidents survenus récemment dans la wilaya de Ghardaïa. Les rites Malékite et Ibadite "sont proches et il n'y a aucun problème entre eux à Ghardaïa", a précisé M. Sellal en réponse aux préoccupations exprimées par la société civile de la wilaya de Blida. Le Premier ministre a annoncé, à cette occasion, qu'il partagera avec les habitants de la wilaya de Ghardaïa les festivités marquant la célébration du Mawlid Ennabaoui. "Je me rendrai à Ghardaïa la veille du Mawlid Ennabaoui pour célébrer cette fête avec les habitants" de cette wilaya, a-t-il dit. Soulignant l'unité de la société algérienne, M. Sellal a appelé à contrecarrer quiconque tente de porter atteinte à sa cohésion, que ce soit par les paroles ou par les actes. Le Premier ministre a souligné l'importance de la sécurité et de la stabilité en Algérie, rappelant que le pays a su rester "debout" grâce à "sa politique judicieuse".

Walid B.

Abdelmalek Sellal, en véritable globe-trotter infatigable, se rend aujourd'hui dans la wilaya de Ghardaïa où il assistera à la traditionnelle cérémonie religieuse qui sera à l'occasion de la fête du Mawlid Ennabaoui Echarif.

La présence de Sellal dans cette wilaya revêt une symbolique particulière, eu égard aux événements qui ont secoué la vallée du M'zab ces derniers jours.

La présence du Premier ministre en cette conjoncture dénote tout l'intérêt qu'accorde le gouvernement à cette wilaya, connue pour son hospitalité et qui a constitué une fierté pour le pays pour avoir enfanlé l'auteur de l'hymne national «Kassaman», Moudzi Karkaria.

Avec cette visite du Premier ministre, la seconde du genre en l'espace de quelques mois, le gouvernement aura prouvé qu'il ne compte rien laisser au hasard et qu'il est disposé à s'investir pleinement pour la réussite de sa démarche visant à rétablir la paix et la sérénité, de manière définitive, dans cette wilaya. Et pour cause, avant-hier, lors de sa visite à Blida, Sellal a affirmé qu'il n'y a aucun problème entre les rites Ibadite et Malékite, tout en soulignant la nécessité de préserver l'unité nationale et la cohésion de la société algérienne.

M. Sellal a appelé, par la même occasion, à contrecarrer quiconque tente de porter atteinte à cette unité et à cette cohésion, que ce soit par les paroles ou par les actes.

Le Premier ministre a souligné l'importance de la sé-



curité et de la stabilité en Algérie, rappelant que le pays a su rester debout grâce à la politique judicieuse du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le Premier ministre n'avait pas manqué, non plus, de fustiger, de manière catégorique, ceux qui tentent d'exploiter la révolte des jeunes dans cette région pour semer la division et tenter de porter atteinte à l'unité nationale et à la stabilité du pays.

Appelant les citoyens à revendiquer, de manière pacifique, leurs droits et dans un cadre organisé sans recours à la violence, Sellal a tenu à rendre hommage aux services de sécurité qui veillent à la préservation de la sécurité et font face à tous ceux qui portent atteinte à la stabilité du pays. Il avait également mis l'accent sur la stabilité qui règne en Algérie, grâce à la politique «clairvoyante» du président Bouteflika, rappelant que cette stabilité est un facteur indispensable au développement du pays sans laquelle l'édition d'un Etat fort ne saurait intervenir. L'Algérie aspire, dira-t-il, à un nouveau départ en 2014 qui permettra au pays de s'orienter vers un avenir meilleur et de lui redonner la place qui lui a été réservée parmi les nations». Pour mettre fin à cette situation, le Premier ministre avait reçu une délégation représentant les deux communautés des ibadites et malikites et avait annoncé des mesures en fa-

veur des familles et des commerçants touchés par les actes de violence. La priorité a été accordée aux écoliers qui ont reçu des trousseaux scolaires et des vêtements, alors que

pour les commerces endommagés, le gouvernement s'est engagé à leur apporter une aide financière. Parmi les décisions prises également, figure la distribution «équitable et équilibrée» de 30.000 lots de terrain destinés à l'autoconstruction, à travers l'ensemble des communes de la wilaya.

Le sceau de la fraternité

L'APPEL DU PRÉSIDENT

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait souligné la nécessité de faire prévaloir les valeurs de tolérance, de concorde et de dialogue en référence aux événements qu'a connus récemment la wilaya. Il avait appelé à «faire prévaloir, en toutes circonstances, les principes d'amour et de respect du prochain».

Le chef de l'Etat avait, en outre, instruit le gouvernement à poursuivre la démarche en cours à l'effet d'apporter les solutions appropriées auxquelles aspirent les citoyens de cette wilaya pour ramener la sérénité et la quiétude afin de préserver son développement harmonieux sur les plans économique, social et culturel».

Le sens d'un message

Kamel Cherif

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, se rendra aujourd'hui dans la wilaya de Ghardaïa où il partagera la joie de la célébration de la fête religieuse du Mawlid Ennabaoui avec la population de la vallée du M'zab.

La virée de Sellal est un geste symbolique de la part des plus hautes autorités de l'Etat à l'égard de la population de Ghardaïa, dont la région a été le théâtre d'incidents provoqués par des «aventuriers» ayant tenté de porter atteinte à la sécurité et la sérénité de la région.

Il s'agit en fait d'une visite qui revêt une symbolique lourde de sens, après les événements ayant secoué la vallée du M'zab. Cette visite intervient suite à l'instruction donnée par le président de la République Abdelaziz Bouteflika, lors du dernier

Conseil des ministres, de prendre en charge la situation prévalant dans la région. La nécessité de faire prévaloir les valeurs de tolérance, de concorde et de dialogue en référence aux événements qu'a connus récemment la wilaya. Le chef de l'Etat avait alors appelé à «faire prévaloir, en toutes circonstances, les principes d'amour et de respect du prochain».

Le gouvernement avait à pris immédiatement les choses en main pour tuer dans l'oeuf la fitna qui menaçait dangereusement la région, voire l'intégrité territoriale du pays. Le Premier ministre avait reçu les notables de la région, à savoir des délégués des deux communautés, malékite et ibadite à Alger.

Des mesures concrètes et efficaces avaient été prises à tous les niveaux afin de rétablir la paix et la sérénité, de manière définitive dans cette wilaya. Les mesures prises en faveur des familles et des commerçants touchés par les actes de vio-

lence ont été bien accueillies par la population d'autant plus que écoliers ont reçu des trousseaux scolaires et des vêtements afin de reprendre les cours dans les plus brefs délais, les événements ayant coïncidé avec les vacances scolaires d'hiver.

Le gouvernement s'est engagé aussi à apporter une aide financière conséquente aux commerces endommagés de même que le dédommagement des habitations saccagées lors de ces tristes événements.

L'autre décision prise par le gouvernement consiste en la distribution équitable et équilibrée de 30.000 lots de terrain destinés à l'auto-construction à travers l'ensemble des communes de la wilaya. Du fait du danger que présentent ces événements, les notables de la ville ont demandé à ce que les auteurs soient démasqués et châtiés.

En ce sens, le représentants de la plus haute instance des notables du M'zab, Cheikh Ba Abderrahmane Al Kerthi, avait

appelé les pouvoirs publics à ouvrir une enquête sur ces événements, identifier et sanctionner les auteurs. Il avait estimé que les dépassements ayant secoué la région ne doivent en aucun cas être utilisés pour déstabiliser le pays et discréditer les institutions de l'Etat.

Il avait ainsi souligné et salué les efforts consentis par les autorités suprêmes du pays pour assurer la stabilité et la concorde et tourner la page de la tragédie nationale, mis par la ferme conviction des Mozabites et de tous les Algériens que l'Algérie n'a pas besoin davantage de sang et de larmes.

C'est en réponse aux appels et sollicitations de la population de la vallée du M'zab que le Premier ministre se rendra aujourd'hui à Ghardaïa. Sa présence chez le gens du M'zab à l'occasion de cette fête religieuse, est un message fort des autorités de l'Etat qui tiennent à incarner et ancrer au sein de la société algérienne les valeurs de tolérance et de pardon.

547.000 projets de logements lancés en 2013

Les travaux de réalisation de 547.000 logements ont été lancés en 2013 portant le taux d'avancement global du programme quinquennal (2010-2014) du secteur à environ 85%, révèle dimanche un bilan annuel présenté par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville. La réalisation de 547.093 logements a été lancée en 2013 portant le nombre de logements lancés à 1.898.394 sur un total de 2.228.361 unités prévues dans le cadre du programme quinquennal soit un taux d'avancement proche de 85%, a précisé le ministère. Les projets lancés comptent 86.000 logements en location-vente (AADL) et 16.000 unités dans la formule LPP, ajoute la même source. Le ministère ambitionne de lancer le reste des projets avant fin 2014, selon le bilan qui précise que le nombre de logements prévus par le programme quinquennal a atteint 2.725.459 suite à l'introduction du programme LPP, le nouveau programme AADL ainsi que les programmes supplémentaires à travers les différentes wilayas du pays.

248.000 logements ont été réceptionnés en 2013 portant le nombre de logements réceptionnés à 759.394 unités dans le cadre du programme quinquennal qui vise la réception de 1,2 million de logements soit un taux d'avancement qui dépasse 63%.

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune s'est engagé à livrer 300.000 unités en 2014 estimant que le bilan du secteur a enregistré l'année dernière des chiffres "records" dans l'histoire de l'Algérie en dépit d'une disparité dans le taux de entre les wilayas.

414 milliards DA ont été dépensés par le secteur en 2013 traduisant l'envergure des projets lancés. Le coût global des dépenses s'élève à plus de 1.194 milliards DA depuis le lancement du programme quinquennal 2010-2014. S'agissant des projets de logements sociaux, 77.000 unités ont été réceptionnées en 2013 tandis que la réalisation de quelque 23.000 logements a été lancée.

Pour ce qui est des entreprises de réalisation, le bilan fait savoir que les entreprises algériennes privées prennent en charge près de 58% du programme contre 38% confiés à des firmes étrangères et 4% aux entreprises algériennes publiques.

Ces chiffres viennent confirmer le niveau de la contribution du secteur privé national au programme quinquennal et contredisent les voix qui évoquent un monopole du secteur de la part des étrangers, selon M. Tebboune qui a déploré une contribution insignifiante du secteur public qui fera prochainement l'objet de restructuration globale pour améliorer ses performances. Les marchés de ces projets ont été attribués par des appels d'offres à hauteur de 57% et de gré à gré (37%). Concernant les structures publiques, 1.160 projets ont été lancés en 2013 portant le nombre de projets lancés depuis le début du programme quinquennal à 5.213 projets sur un total de 7.739 structures soit un taux d'avancement avoisinant les 68%.

Le ministère compte lancer 1.239 projets en 2014 dont les secteurs de l'Enseignement supérieur et l'Education seront les principaux bénéficiaires avec respectivement 18% et 11% tandis que 1.739 structures seront réceptionnées durant la même année. Outre le ratage du retard accusé dans la réalisation des logements et structures publiques dans le cadre du programme quinquennal, l'année 2013 a été marquée par l'amendement et la promulgation de 55 textes de loi pour faciliter les démarches administratives et organiser le secteur de manière plus efficace. S'agissant de l'opération de vente des logements sociaux relevant des OPGI lancée en 2013, le ministre a estimé que le bilan n'a pas encore enregistré l'affluence requise du fait des lourdes bureaucratiques. Une directive sera prochainement adressée aux services concernés pour supprimer le certificat négatif du dossier de vente afin de faciliter les mesures et pallier les difficultés, a annoncé M. Tebboune.

APS

HABITAT Le ministre de l'Habitat souligne la nécessité de réviser la politique urbanistique

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, a souligné dimanche la nécessité de réviser la politique urbanistique en Algérie à travers le réexamen des textes juridiques régissant ce domaine.



Au cours d'une réunion ayant regroupé les directeurs et responsables du secteur à la faveur de la présentation du bilan annuel 2013, le ministre a relevé l'amélioration enregistrée dans le secteur de l'urbanisme, selon les statistiques présentées, mais, a-t-il dit, "la réalité confirme que nous en sommes encore très loin (...). Aussi, devrions nous plus que par le passé, procéder à une révision globale de notre politique urbanistique".

Et d'ajouter "toute politique urbanistique nouvelle doit être orientée, d'abord et avant tout, au service du citoyen, pour donner une nouvelle image (à la ville), soulignant que "les instruments de l'urbanisme en Algérie, au même titre que les autorisations pour

les marériaux de construction et d'urbanisme ou la conformité, traduisent des contradictions flagrantes dans la mesure où ils (instruments) sont dominés par des visions bureaucratiques archaïques et n'ont pas accompagné les mutations sociales et politiques profondes intervenues dans le pays".

Le ministère de l'habitat compte mettre en place un groupe chargé de réfléchir à la révision des textes de lois régissant le domaine de l'urbanisme, et alléger la procédure administrative, a indiqué le ministre, précisant que "des instructions" seront annoncées prochainement dans ce domaine "afin de faire face à l'injustice faite au citoyen".

Le ministre a insisté également sur

la nécessité de respecter les normes de construction, de réaliser des villes cohérentes et homogènes au lieu d'ensembles d'habitats. Au sujet du retard pris dans la réalisation des projets de réaménagement et d'assainissement dans les constructions rurales, le ministre a appelé les responsables locaux à assumer leurs responsabilités, révélant qu'une nouvelle stratégie propre au secteur est en cours de préparation et qu'elle sera annoncée dans quelques mois. "Cette nouvelle stratégie vise à appliquer les difficultés bureaucratiques, à intégrer davantage les promoteurs privés dans des programmes de logements, organiser le marché locatif et à encourager l'auto-construction.

ALGÉRIE - IRAK

M. Lamamra achève sa visite en Irak par la signature d'un mémorandum d'entente entre l'Algérie et l'Irak

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a achevé dimanche sa visite en Irak au cours de laquelle il s'est entretenu avec des responsables irakiens sur les moyens de renforcer les relations bilatérales et des questions régionales et internationales d'intérêt commun.

La visite a été sanctionnée par la signature par M. Lamamra et son homologue irakien Hoshiyar Zibari d'un mémorandum d'entente en matière de coopération.

M. Lamamra a, à cette occasion, transmis les salutations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et du peuple algérien à la direction irakienne, ainsi que ses vœux de paix, de stabilité et prospérité au peuple irakien frère, a précisé à l'APS une source de la délégation accompagnant M. Lamamra dans sa visite.

Le mémorandum d'entente en matière de coopération porte sur la consécration de la concertation politique périodique entre les responsables des ministères des Affaires étrangères des deux pays, la coordination des positions au sein des organisations régionales et internationales, l'organisation dans les plus brefs délais de la commission mixte au niveau des ministères des Affaires étrangères des deux pays, la coordination des positions au

sein des organisations régionales et internationales, l'organisation dans les plus brefs délais de la commission mixte au niveau des ministères des Affaires étrangères des deux pays et la réactivation des conventions bilatérales signées entre l'Algérie et l'Irak.

Il est également question de l'examen des moyens de coopération judiciaire entre les deux pays outre la coopération

dans les domaines de l'énergie, des transports, du commerce, des investissements et du développement des relations culturelles.

Il s'agit également de la coopération dans la lutte antiterroriste et l'échange d'expériences dans ce domaine.

Il est également question de faire bénéficier l'Irak de l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale.

M. Lamamra a adressé à son homologue irakien une invitation à effectuer une visite officielle en Algérie, laquelle a été acceptée.

À son arrivée à Bagdad, M. Lamamra a tenu une séance de travail avec son homologue irakien, Hoshiyar Zibari, au cours de laquelle ils ont évoqué l'état des relations bilatérales et les moyens de les promouvoir.

A cette occasion, les deux parties ont souligné la nécessité de renforcer ces relations dans le cadre d'une concertation bilatérale soutenue à travers la réactivation de la commission commune et l'échange de visites sectorielles pour une exploitation optimale des potentialités des deux pays.

Les questions consulaires ayant trait à la situation de certains citoyens algériens en Irak ont fait l'objet d'un intérêt particulier de la part des deux parties.

M. Lamamra a eu également un échange de vues avec son homologue irakien sur les questions régionales et internationales, notamment la crise syrienne en prévision de la tenue de la conférence Genève 2.

Accro propos, les deux ministres se sont félicités de la convergence de vues quant à la nécessité de trouver une solution politique à la crise syrienne et d'oeuvrer pour faire aboutir les efforts internationaux en la matière.

Ils ont en outre convenu de la nécessité de coordonner les efforts pour la réforme et le développement de la Ligue arabe et de l'action arabe commune au service des peuples arabes. Les deux ministres ont enfin convenu de la nécessité de mettre en place d'un mécanisme de concertation entre l'Algérie et l'Irak sur les questions d'intérêt commun.

M. Lamamra a été reçu aussi par MM. Khoudair Al-Khouzai et Nouri Al-Maliki, respectivement vice-président et Premier ministre de la République irakienne. Les discussions se sont articulées autour des relations bilatérales et des questions régionales et internationales d'intérêt commun. L'entretien a permis de renforcer la volonté commune des deux pays de promouvoir les relations bilatérales, d'instaurer une tradition de concertation politique et de renforcer les relations économiques et culturelles dans les différents domaines.

La volonté des deux pays de promouvoir la paix, la sécurité et le développement dans la région a également été soulignée. Le ministre des Affaires étrangères a également été reçu aussi à Bagdad par le président du parlement irakien, Oussama Abdellaziz-Noujaifi.

Les discussions ont porté sur les relations bilatérales et les moyens de les consolider, notamment entre les parlements des deux pays, à travers l'activation des groupes d'amitié et de fraternité pour renforcer les relations entre les deux peuples.

Les deux parties ont passé en revue la situation intérieure dans les deux pays et mis en exergue les réformes en profondeur qui y ont été opérées, ainsi que la situation régionale et internationale actuelle et les défis auxquels fait face le monde arabe aux plans sécuritaire, économique et stratégique.

Elles ont également exprimé la volonté commune de renforcer la coordination au niveau bilatéral et au niveau de la Ligue arabe et de consentir davantage d'efforts pour garantir la stabilité, la sécurité et la paix dans la région, soulignant la nécessité de lutter contre le danger terroriste qui menace tout un chacun.

M. Lamamra effectue jusqu'au 14 janvier une tournée dans la région qui englobe l'Irak et la Jordanie dans le cadre du renforcement des relations bilatérales et de l'examen de nombre de questions arabes, régionales et internationales.

Le ministre des Affaires étrangères prendra part à la 2e conférence internationale sur la situation humanitaire en Syrie prévue le 15 janvier au Koweït, avait annoncé vendredi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

APS

AMAR SAÂDANI LANCE LA MOBILISATION «*Notre unique candidat est Abdelaziz Bouteflika*»

En guise d'introduction, il a souligné le fait que les journalistes, à travers leurs écrits, les images et les envois soignés se sont concentrés sur les détails au lieu de s'intéresser à l'essentiel, à savoir « la présence de 15 000 militants et élus du FLN, du peuple mobilisé pour lancer la campagne » la plus large et la plus ample d'explication des positions du parti du FLN et de ses choix.

En réponse à une question sur la présence d'Abdelaziz Belkhadem et de la confusion qui a suivi son irrigation sur la scène du chapiteau où se déroulait le meeting, Amar Saâdani a rappelé qu'Abdelaziz Belkhadem, membre du comité central du parti « a été invité comme tous les autres à cette manifestation. Arrivé en retard, il s'est créé autour de lui un mouvement de foule et de journalistes qui a compromis la poursuite des travaux. C'est tout. Maintenant si selon vous, ses intentions étaient autres, il en est seul responsable. »

Une personnalité a, en aparté, regretté qu'Amar Saâdani n'ait pas eu le réflexe de rappeler l'engagement de Belkhadem à soutenir un nouveau mandat du Président

Le secrétaire général du parti du FLN a tenu une conférence de presse au siège du parti à Hydra.



soutant. La question suivante se rapportait à l'«abandon» par Amar Saâdani de sa revendication d'une révision de la Constitution avant les présidentielles.

Le secrétaire général du parti du FLN a eu beau jeu de rappeler que dans les propositions du parti transmises au président du Conseil de la nation, Abdellah Benchaâb chargé par le Président de la République de recueillir les avis des partis et personnalités, il n'y a aucun « point demandant qu'un vice-prési-

dent soit prévu dans l'organisation des pouvoirs. Jusqu'à présent, le parti n'a en rien modifié les propositions d'alors. Donc, cette demande n'existe pas. »

Et d'ajouter : « Le parti du FLN a le droit de souhaiter cette révision. Mais, c'est au Président de la République de décider du timing. Ceux qui ne veulent pas d'une révision avant l'élection présidentielle, sont les partis de l'opposition qui n'arrivent pas à s'entendre sur un candidat à la présidentielle. »

PARLEMENT Le recyclage contribuera à valoriser plus de 700 000 tonnes de déchets ménagers

En réponse à la « revendication d'un gouvernement civil » qui laisserait penser que le pouvoir algérien ne l'est pas, il a répondu ceci : « La période transitoire est terminée. Terminée grâce à la charte de la réconciliation nationale et de la paix, par la défaite du terrorisme, par la liberté complète de la presse, par la démocratie. La presse devrait soutenir ces propositions... »

Amar Saâdani a mis les journalistes au défi de dire que les « événements qu'ils ont couverts (Comité central de l'Aurassi en août et en novembre, rencontres régionales avec les militants à Sétif, Ouarda, Oran, Blida, Sidi bel Abbès, Batna) ont connu des incidents ou la remise en question de son statut de chef du parti, sa popularité, sa légitimité. »

La conférence de presse qui a suivi le meeting de la Coupole du 5-Juillet avait un objectif : Lancer la campagne de mobilisation populaire autour des propositions du FLN.

Organisée à la suite d'une réunion du BP, elle sert aussi à réaffirmer l'unité de l'exécutif du parti autour d'Amar Saâdani.

O. Larbi

PROJET DE LOI SUR LES MINES : La commission économique de l'APN examine les amendements proposés

La commission des affaires économiques, du développement, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN) a examiné dimanche les amendements proposés au projet de loi sur les mines, indique un communiqué de l'APN.

La réunion de la commission, présidée par Toufik Torch tenue en présence du ministre de l'Energie et des mines, Youcef Yousfi, a été consacrée à «d'examiner 22 amendements proposés au projet de loi sur les mines». Lors d'une réunion jeudi, le bureau de l'APN avait soumis ces amendements, répondant aux conditions légales, à la commission des affaires économiques, de l'industrie, du commerce et de la planification pour examen.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS-UNICEF: Lancement officiel du plan d'actions biannuel

Cette commission avait proposé 57 amendements au projet de loi sur les mines, présenté dimanche dernier par le ministre devant les membres de l'APN.

Les amendements proposés concernent certaines dispositions. «La reformulation de certains articles pour davantage de précision a été préconisée ainsi que l'adoption de la terminologie juridique en vigueur», selon le rapport préliminaire sur le projet élaboré par la commission.

Les amendements portent sur la définition des gîtes minéraux, des substances minérales et des carrières considérées comme stratégiques pour l'économie nationale tout en «durcissant les amendes pour les contrevenants au rè-

glement». Les membres de la commission ont appelé à «investir dans la ressource humaine dans le domaine minier, à renforcer les mécanismes de contrôle des activités minières, la rigueur dans l'application des lois et le respect des normes et réglementations relatives à la préservation de l'environnement, la sécurité et la santé».

La commission a insisté sur l'«impératif de renforcer la fiscalité locale au profit des communes abritant une activité minière et de consulter les élus locaux et représentants des associations concernées lors de l'octroi de permis miniers». Selon le calendrier de l'APN, le projet de loi sur les mines sera voté le 19 janvier.

Le plan biannuel du programme d'actions conclu entre le ministère algérien de la jeunesse et des sports et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a été officiellement lancé dimanche à Alger en présence du ministre du secteur, Mohamed Tahmi, et du représentant de l'UNICEF Thomas Davin, a indiqué dimanche le ministère dans un communiqué .

Le plan biannuel d'actions a pris ainsi effet avec le début du

cycle de formation de formateurs sur le droit à la participation et son rôle dans le développement du partenariat social avec les adolescents et les jeunes», a-t-on précisé de même source.

Après avoir rappelé l'intérêt accordé par le gouvernement à la jeunesse algérienne en citant les décisions prises lors du Conseil interministériel octobre 2012 et consacré à la politique en direction de cette frange de la société, le ministre a «mis en exergue le

rôle que celle-ci doit jouer par le biais des associations pour le développement de la société civile et de son rôle au sein de la société», a-t-on ajouté.

«Ces associations, formées en priorité par des bénévoles, sont appelées plus que jamais à s'investir dans des projets associatifs à fort contenu mobilisateur de notre jeunesse», a souligné M. Tahmi qui s'est, en outre, félicité des premiers résultats enregistrés dans cette nouvelle forme de

partenariat avec les associations initiée par son département.

Notant que «la formation est la base du développement du mouvement associatif de jeunes», le ministre s'est également réjoui de cette opération organisée conjointement avec l'UNICEF, tout en rappelant que le ministère «ouvre les portes de ses établissements de jeunesse aux associations en vue de les impliquer dans la gestion des programmes initiés en direction des jeunes».

AGRICULTURE | Les prix mondiaux des produits laitiers culminent à des niveaux records

L'indice mensuel des prix des matières premières agricoles de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), révèle que les produits laitiers sont au plus haut, tirés par la forte demande de la Chine. Premier importateur de lait au monde, la Chine continue de tirer les prix vers des sommets historiques, selon l'indice FAO des prix des produits laitiers qui s'est établi en moyenne à 264,6 points en décembre, gagnant 5,2 % par rapport au mois précédent.

Cette hausse a confirmé une tendance

entamée en 2013 où l'indice s'est établi en moyenne à 243 points, sa valeur annuelle la plus élevée depuis la mise en place de cet indicateur en 2000 qui mesure aussi l'évolution des prix d'autres denrées agricoles dont la viande, les céréales et le sucre, indique-t-on à la FAO.

Ainsi, selon la Fédération internationale de laiterie, les importations chinoises de poudre de lait entier vont représenter environ 500 000 tonnes en 2013, en progression d'environ 30 % par rapport à 2012. Elles représentent environ 40 % de

la demande mondiale de ce type de produits. La Chine est également très demandeuse de poudre de lactosérum, utilisée dans la fabrication des laits infantiles, surtout depuis le scandale de la mélamine de 2008 qui pousse les consommateurs de l'empire du Milieu à préférer les produits importés.

Et comme la Nouvelle-Zélande, fournisseur privilégié de la Chine, n'est plus en mesure de répondre à la demande, les opérateurs chinois se tournent vers l'Europe. Autre raison de cette envolée des prix :

le marché international des fromages, traditionnel débouché pour l'Europe, est très dynamique, notamment en Russie et au Japon. En 2013, la Russie a importé près de 320 000 tonnes de fromages.

Pour cette nouvelle année, les professionnels de la filière sont optimistes sur les niveaux de production et les prévisions pour 2014 en termes de volume sont basées sur les mêmes tendances qu'en 2013, avec un certain rassurement de la demande du fait des prix élevés.

APS

LE P^R ADDA BOUNEDJAR, CHEF DU SERVICE ONCOLOGIE

Cancer du sein : Quel remède ?

● L'association de plusieurs thérapies augmente les chances de guérison

L'association de plusieurs thérapies dans le traitement et la prise en charge du cancer du sein donne de bons résultats de guérison et de survie chez les patientes, a indiqué hier à Alger le P^r Adda Bounedjar, chef du service oncologie au CHU de Blida.



Ph. Madjid Nait Kaci

«L'association de l'hormonothérapie et de la thérapie ciblée, qui sont deux types de traitements différents dans le cancer du sein, est efficace dans la prise en charge de cette pathologie et augmente le pronostic de guérison chez les femmes», a précisé le P^r Bounedjar, lors d'une conférence-débat, organisée hier au forum du quotidien national DK NEWS.

L'hormonothérapie est un traitement par des hormones synthétiques alors que la thérapie ciblée est un traitement par des anticorps. Le P^r Bounedjar a expliqué qu'aujourd'hui les oncologues optaient soit pour la thérapie ciblée soit pour l'hormonothérapie, en fonction du type et du stade du cancer du sein, précisant que la survie globale des patientes traitées par l'une ou l'autre des thérapies n'était pas satisfaisante.

Il a ajouté, à ce propos, que la combinaison des deux thérapies augmentait «considérablement» la survie globale et réduisait les risques de récidive chez les malades atteintes du cancer du sein.

S'agissant de l'état de la prise en charge de cette maladie en Algérie, le spécialiste a souligné que les oncologues algériens «sont au même niveau que leurs confrères internationaux» et que les médicaments «sont disponibles en Algérie».

Il a rappelé, à ce sujet, que deux nouveaux centres de radiothérapie seront opérationnels d'ici la fin du premier trimestre de 2014, à Sétif et à Batna et que trois autres se-

ront ouverts au 2^e semestre de 2014, dans les wilayas de Annaba, Sidi Bel-Abbès et de Tlemcen.

L'ouverture de ces nouveaux centres permettra d'alléger les listes d'attente pour la radiothérapie, selon le Chef du service oncologie au CHU de Blida. Le P^r Bounedjar a noté, en outre, que l'âge moyen des femmes qui présentent un cancer du sein en Algérie est de 49 ans, un âge jeune, a-t-il estimé, par rapport aux femmes des pays voisins, où l'âge d'apparition du cancer est de 59 ans.

Il a recommandé, à ce sujet, aux femmes de s'auto-palper régulièrement pour déceler d'éventuels nodules au niveau du sein et de faire une mammographie tous les deux ans, à partir de 40 ans.

Dans le cadre de la formation continue des médecins, le Chef du service oncologie a fait savoir qu'un groupe de jeunes oncologues algériens avaient bénéficié d'une formation en radiothérapie, lors d'un congrès nord-africain organisé en Algérie «Congrès Post San-Antonio», les 9, 10 et 11 décembre dernier.

Ce congrès organisé à la suite du plus grand congrès mondial d'oncologie qui a lieu chaque année aux Etats-Unis avait, aussi, pour but un échange d'expériences et de techniques entre des oncologues maghrébins et étrangers.

Le nombre de cancers annuel en Algérie est de 40.000 nouveaux cas, dont 9.000 d'entre eux sont des cancers du sein, a rappelé le spécialiste.

APS



AU CHU DE BLIDA, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

De San Antonio à Alger !

Le monde de la médecine est bien organisé. Plus particulièrement celui qui opère dans le domaine des maladies du cancer. Encore plus particulièrement ce qui est directement lié à la prise en charge du cancer du sein.

Said Abjaoui

Chaque année, dans la ville de San Antonio aux Etats Unis, des milliers de praticiens dans le domaine du cancer du sein se réunissent pour faire part des avancées dans le traitement du cancer. Les dernières avancées, les dernières innovations sont discutées, sont mises en débat et validées. 8000 participants, des cliniciens, provenant de 90 pays.

Le congrès annuel prend le nom de « San Antonio Breast Cancer ». C'est un congrès majeur dans le cancer du sein. Les médecins, par exemple les Algériens, qui n'ont pas pu y participer bénéficient des dernières nouveautés en matière de traitement du cancer du sein. Pour nous en parler, le professeur Adda Boumedjed Mohamed, chef du service oncologie au CHU de Blida, a été hier l'invité du forum de DK News. Il nous rappelle que les journées du 9, du 10 et du 11 décembre de l'année écoulée, à l'hôtel Sheraton, ont été consacrées au post-congrès de San Antonio dont il est question ci-dessus, et il avait réuni les spécialistes du Maghreb.

Ainsi, après chaque congrès annuel

à San Antonio, un congrès régional est organisé dans chaque région du monde pour les spécialistes locaux. Les thèmes principaux débattus ont été les traitements émergents pour des populations difficiles à traiter, dont les patientes atteintes de cancer métastatique et les nouvelles connaissances concernant la prévention et le risque.

Il s'agit en quelque sorte d'une mise à niveau, puisque les spécialistes qui n'avaient pas pu se déplacer dans la ville de San Antonio se voient offrir l'opportunité de s'informer des dernières innovations. Entre le moment où ils s'informent et celui où ils sont capables d'en tenir compte dans leurs traitements des patientes le temps est court, le progrès dans les technologies de communication ayant réduit ce temps.

Le mini-congrès d'Alger, organisé au Sheraton, a vu la participation de plus de 1000 médecins algériens.

Le monde enregistre annuellement 30 millions de cancers dont 6 millions de cancer du sein. Concernant le taux de mortalité, les chiffres officiels n'existent pas.



CENTRE DE RADIOTHÉRAPIE DE BLIDA

240 malades/jours !

R. Rachedi

Comment augmenter l'espérance de vie des patientes atteintes d'un cancer du sein ? Quel est le taux d'incidence, de prévalence et de mortalité liée à cette pathologie dans notre pays ? Quels sont les moyens de prévention, de dépistage, de diagnostic et de traitement ? C'est pour apporter des éclaircissements à ces questions fondamentales que le P^r Boumedjed est intervenu hier au Forum de DK News.

Le cancer du sein tue chaque année en moyenne entre 2500 et 300 femmes algériennes. Bien que ce taux de mortalité soit inférieur à celui enregistré dans les pays développés il n'en demeure pas moins

qu'il pourrait être davantage réduit grâce à une prise en charge thérapeutique précoce. Ce problème de santé publique qui requiert la plus grande importance a suscité l'intérêt de la presse nationale qui a suivi de très près l'intervention du P^r Boumedjed.

Avec une présence distinguée lors de la conférence, la gent féminine a soulevé plusieurs interrogations au professeur Boumedjed concernant les facteurs de risque liés au développement du cancer du sein à l'image de l'âge, l'environnement, les habitudes alimentaires, la consommation de tabac, le surpoids, l'obésité, l'absence de maternité ou une première maternité tardive, l'allaitement maternel etc. La prise en charge théra-

peutique notamment en matière de radiothérapie qui enregistre un déficit et les conséquences de la prise en charge tardive sur les chances de survie des malades a également été soulevée par les journalistes.

En ce sens, l'éminent intervenant qui a avoué faire face à certaines difficultés notamment sur le plan de la surcharge de travail (les radiothérapeutes travaillent de 8h du matin jusqu'à minuit tous les jours de la semaine et les appareils prennent en charge quotidiennement 240 malades) a par ailleurs prédit une amélioration de cette prise en charge dans les prochains mois avec l'ouverture de plusieurs nouveaux centres de radiothérapie à travers le pays.



«La ressource humaine est suffisante et de qualité»

O. Larbi

Le conférencier a fait un point de situation sur la prise en charge du cancer du sein dans le monde, à la suite du congrès mondial annuel du San Antonio Breast Cancer qui a lieu chaque année dans cette ville du Texas.

Il a rappelé que le reporting régional à l'intention des cliniciens, pathologistes, oncologues et chirurgiens a eu lieu, cette année à Alger accueillant les spécialistes de Tunisie, du Maroc et d'Algérie.

Communauté scientifique de partage

Le congrès mondial sur le cancer du sein est la manifestation spectaculaire du partage des expériences, des connaissances et des découvertes, de leur mise en commun au service des populations.

Les médecins algériens participent à cette collabora-

tion à tous les niveaux. Le dépistage, la prise en charge et le traitement du cancer du sein qui touche chaque année environ 9 000 femmes algériennes est en place. Le dépistage, par mammographie donne des résultats au regard de la prévalence des cancers de stades 1 et 2 dont le traitement permet la guérison totale du malade : « Le cancer est la seule maladie chronique guérissable quand on s'y prend à temps. »

C'est pourquoi, les mammographies sont absolument recommandées pour éviter des cancers plus graves à soigner. »

Ressource humaine

Interrogé sur la disponibilité de cancérologues, radiothérapeutes, chimiothérapeutes et pathologistes spécialisés, le professeur Boumedjed est catégorique : « Nous avons la quantité et la qualité dans toutes les disciplines, tant en médecins qu'en personnel paramédical. Il est très important pour les Algériens de le savoir ». Il signale que

les centres de traitement du cancer sont opérationnels à Alger, Blida, Sidi Ghiles, Constantine, très prochainement à Sétif et Batna et à la fin de 2014 à Sidi Bel-Abbès et Tlemcen.

Dans une Algérie où les spécialistes se rapprochent de la population, dans des structures adaptées et pourvues de toutes les installations de dépistage, de prise en charge et de traitement, avec les personnels qu'il faut, les rendez-vous pour les traitements de radiothérapie, par exemple, seront rapprochés et les patients rassurés... »

Le professeur Boumedjed et ses collègues seront à San Antonio, en décembre 2014 : pour informer leurs confrères du monde entier sur les progrès réalisés en Algérie dans la prise en charge du cancer du sein.

Les oncologues, les médecins d'une manière générale, reviennent au pays avec de nouvelles connaissances, de nouvelles techniques. Pour guérir.

CONSTANTINE Le Centre d'orientation pour la prévention du cancer du sein réactif

Le Centre d'information, de diagnostic et d'orientation (CIDO) pour la prévention du cancer du sein, relevant de la polyclinique des mûriers à Constantine, vient d'être « réactif », a indiqué hier le secrétaire général de l'association Waha d'aide aux malades du cancer, Ahmed Zemouli.

Ce responsable a précisé qu'une convention a été signée entre l'association et l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) Mentouri aux termes de laquelle Waha s'engage à accorder des mammographies gratuites à la suite de consultations données par la responsable du CIDO, le D^r Amel Laraba.

Le centre qui mise essentiellement sur la sensibilisation pour prévenir les maladies du cancer a tracé, en collaboration avec l'association Waha, un plan d'action axé sur l'information, l'aménagement des locaux, l'impression de documents de sensibilisation, la multiplication des journées portes ouvertes sur le CIDO, et une meilleure ouverture du centre aux patients.

Les obstacles psychologiques et le tabou entourant la maladie du cancer empêchent souvent les malades à venir plus nombreux se faire ausculter et diagnostiquer pour une prise en charge précoce des cas positifs d'où, selon la responsable du CIDO, « devoir et l'obligation d'aller à leur rencontre, sans se contenter de les attendre ». APS

ORAN

Quatre parcours de formation aux métiers du tourisme créés

Quatre nouveaux parcours de formation dédiés aux métiers du tourisme ont été créés par la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO) au profit des jeunes désirant s'insérer dans ce secteur en plein essor dans la wilaya d'Oran.

Seul le niveau de fin d'études secondaires (terminale) est requis pour les postulants à ces nouveaux cursus professionnels qui seront lancés en février prochain, a précisé la responsable de la formation et de la communication à la CCIO, Mme Souad Addou.

«Administration hôtelière», «Agence de voyages», «Cuisine» et «Accueil» constituent les quatre segments retenus dans le cadre de cette initiative concrétisant une convention entre la CCIO et l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) de Tlemcen, a indiqué Mme Addou. Ces formations qui s'étendent sur une durée de 30 mois, dont 6 mois de stage pratique, seront sanctionnées par un Brevet de technicien supérieur (BTS) à même d'augmenter les chances d'employabilité des diplômés, a-t-elle expliqué.

Selon la Direction de l'Emploi, le secteur hôtelier dans la wilaya d'Oran exprime à lui seul un besoin de 12.000 travailleurs à la faveur des réalisations faites ou attendues à court terme, notamment dans le secteur hôtelier.

Ce constat a incité les secteurs partenaires (tourisme, formation et emploi) à coordonner leurs efforts pour favoriser la formation et l'insertion des jeunes.

La wilaya d'Oran sera, dans ce contexte, dotée, en mars prochain, d'un nouvel établissement de formation dédié au tourisme et à l'hôtellerie, implanté dans la commune balnéaire d'Aïn El-Turck.

Au total, six parcours spécialisés seront dispensés dans ce centre, à savoir les options «restaurant», «cuisine», «hébergement», «réception» et celles de «boucher hôtelier» et «agence de voyages», fait-on savoir à la direction de la formation et de l'enseignement professionnels.

Le futur établissement de formation d'Aïn El-Turck fait partie des infrastructures en cours de réalisation à travers différentes communes de la wilaya d'Oran, réparties en six (6) CFPA et trois (3) Instituts nationaux spécialisés (INSFP).

La livraison de ces équipements publics, prévue avant la fin 2014, portera la consistance totale du secteur local de la formation et de l'enseignement professionnels à 23 CFPA et six (6) INSFP.(APS)

BEDOUI À GRANDS FOULÉES

Tous les établissements de formation professionnelle seront dotés de salles de sport couvertes

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nouredine Bedoui, a fait part hier à Skikda de la décision de son département de doter l'ensemble des établissements du secteur de salles de sport couvertes.



Ces infrastructures sportives permettront aux stagiaires des centres et des instituts de formation, à l'instar des étudiants des universités et des élèves des établissements scolaires, de suivre leurs cursus dans de meilleures conditions, a déclaré M. Bedoui au cours d'une visite de travail dans la wilaya de Skikda. Le ministre a par ailleurs indiqué qu'une vaste opération de réhabilitation des anciens établissements de formation professionnelle, vétustes ou dégradés, sera effectuée dès

cette année 2014.

«Nous ne pouvons pas continuer de construire de nouveaux centres de formation professionnelle au moment où le secteur dispose d'établissements affectés par diverses dégradations», a souligné M. Nouredine Bedoui.

Le ministre présidera, au cours de cette visite, une réunion des cadres de son secteur, élargie aux partenaires sociaux et économiques, au cours de laquelle toutes les questions relatives au développement

et à l'adaptation de la formation professionnelle seront passées en revue.

M. Bedoui avait entamé sa tournée dans cette wilaya au centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de la cité Aïssa-Boukerma, à Skikda-ville, où un exposé détaillé sur la situation du secteur lui a été présenté.

La wilaya de Skikda compte au total 31 établissements de formation, dont 11 écoles privées, pour 6.112 places pédagogiques.

LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES D'ORAN : Un outil pour favoriser les projets innovants

La pépinière d'entreprises d'Oran, opérationnelle en 2011, tente, par son programme d'actions, de favoriser les projets innovants dans la création d'entreprises dans la wilaya et d'encourager les jeunes à matérialiser leurs projets.

A ce titre, la directrice de cette structure publique d'accueil, d'appui, d'hébergement et d'accompagnement à la création d'entreprises, Mme Nadjet Malti, a indiqué, dans un entretien à l'APS, que la pépinière d'Oran appelée aussi «incubateur permet aux porteurs de projets de passer de l'idée initiale à sa réalisation et sa consolidation».

«Nos objectifs se résument à sensibiliser à la culture entrepreneuriale, nous tentons aussi de développer une synergie avec l'environnement local et permettre une intégration à un dispositif global de développement économique et social planification et aménagement du territoire», a-t-elle précisé.

Les principales missions de cet «incubateur» sont l'accompagnement et l'hébergement des porteurs de projets. L'accompagnement se fait par des conseils personnalisés, sur les plans financier, juridique, fiscal, commercial et technique.

«C'est également un examen des plans d'affaires des porteurs de projets lorsqu'ils ont en, sinon nous assurons des formations spécifiques et pratiques de courtes durées

et particulièrement sur les plans d'affaires et sur l'étude de marché leur sont disposées», affirme Mme Malti.

Favoriser les projets innovants

Depuis 2011, près d'une trentaine de porteurs de projets ont été hébergés dans cette structure, après une durée ponctuelle de deux ans, 20 ont quitté la pépinière pour s'installer ailleurs.

«Actuellement, nous avons 9 porteurs de projets hébergés. 3 autres ont été agréés par un comité d'agrément en décembre dernier», a précisé Mme Malti, ajoutant que la structure qu'elle dirige ne peut accueillir que 16 porteurs de projets.

«Nous favorisons en priorité l'émergence des projets innovants car cette structure a été mise en place pour prendre en charge les universitaires et particulièrement les projets de recherches innovantes initiées à l'USTO», a encore ajouté la responsable, précisant que la pépinière soutient également les projets originaux émanant d'universitaires, de chercheurs ou d'autodidactes.

«Nous leur assurons le suivi des projets jusqu'à maturité et mise en place», a-t-elle ajouté.

Pour ce qui est des principaux secteurs d'activités, la responsable a précisé qu'au départ, les TIC dominaient les autres créneaux. Puis, au fur et

à mesure que cette structure renforce sa place, les jeunes ont investi d'autres créneaux comme la signalétique avec la nouvelle technologie des LED, la vidéosurveillance, les réseaux des télécoms et la fibre optique ainsi que la création et l'application de sites Web et autres.

«Nous avons un projet dans la publicité mobile qui va voir le jour prochainement, un autre visant l'insertion professionnelle des jeunes formés dans les TIC et un autre projet dans les solutions innovantes dans l'agroalimentaire et cosmétique», a indiqué, en outre, Mme Malti.

Le candidat doit défendre son projet devant un comité d'agrément, composé du directeur de wilaya de l'Industrie, d'un membre élu de la chambre de commerce, d'un membre de l'APW et d'un banquier. Cette commission doit évaluer la viabilité du projet, explique-t-on de même source.

Faciliter la concrétisation des projets

L'hébergement à la pépinière permet aux jeunes porteurs de projets une domiciliation juridique et administrative de l'entreprise.

L'adresse de la pépinière est acceptée pour l'établissement du registre de commerce. «C'est un grand souci de moins pour ces jeunes», explique-t-on. Le porteur de

projet dispose au niveau de la pépinière d'un mobilier de bureau, d'un ordinateur ainsi que d'une salle de réunion. Le but étant d'aider ces promoteurs à lancer leur entreprise à moindre coût.

S'agissant de l'apport de la pépinière dans la création d'entreprises, Mme Malti est catégorique: «Le concept de pépinière d'entreprises marche très bien à Oran par rapport aux autres régions du pays. Notre structure est une pépinière-pilote et il existe actuellement 17 pépinières au niveau national», a-t-elle indiqué, estimant que la multiplication des incubateurs pour couvrir toutes les wilayas du pays est recommandée, compte tenu des postes d'emploi créés.

La création d'espaces de production au profit des hébergés dans les incubabtes demeure une revendication des porteurs de projets car, «la mise à disposition de locaux spécifiques à l'innovation permettra aux concernés d'envisager la concrétisation effective de leurs projets».

«Un espace d'une surface de 200 ou 300 m² peut énormément aider les jeunes à lancer leurs projets. Ce concept est déjà pratiqué en Europe et donne de très bons résultats», a conclu Mme Malti, en souhaitant que cette dépendance soit prise en charge par les autorités concernées.

PARTENARIAT AVEC LE LABORATOIRE FRANÇAIS NOVALAC Magpharm lance une nouvelle gamme de lait infantile en pharmacie adaptée aux besoins des nourrissons

Une nouvelle gamme de lait infantile adaptée aux besoins des bébés et vendue exclusivement en pharmacie est désormais disponible en Algérie et ce grâce à un partenariat entre le laboratoire Magpharm et le français Novalac, un laboratoire spécialisé dans le développement de produits de nutrition et santé.

C'est ce qu'ont indiqué, hier, les représentants des deux laboratoires, lors d'une conférence de presse, organisée, à l'hôtel Aurassi, à l'issue d'une rencontre sur les troubles digestifs chez le nourrisson et l'allaitement maternel.

A cette occasion, les conférenciers ont annoncé le lancement en Algérie d'une nouvelle gamme de lait infantile Novalac, riche et diversifiée, basée sur des formules parfaitement adaptées pour chaque bébé pour une croissance harmonieuse et équilibrée. «Cette gamme sert à nourrir mais aussi à prévenir et à guérir en traitant les problèmes que peuvent rencontrer certains nourrissons tels que les troubles gastro-intestinaux (régurgitations, gaz et coliques, constipation, allergies)», a indiqué le Dr Margossian, directeur général de Novalac International.

Ainsi, la gamme complète Novalac a été conçue pour répondre à ces problèmes tout en accompagnant la croissance harmonieuse des nouveaux-nés avec une composition adéquate pour chacun des laits infantiles de la gamme, quand l'allaitement au sein ne peut être assuré. Ces produits sont élaborés selon des critères de très haute qualité et en conformité avec les règlements applicables en Europe.

L'ensemble de la gamme est fabri-



quée en France et en Allemagne selon la norme ISO 9001 et plus de 500 contrôles sont effectués sur chaque lot avant qu'une boîte de Novalac ne soit mise en vente, sur conseil d'un professionnel de la santé. Il a rappelé que ce laboratoire qui est fort d'une expertise de plus de 20 ans dans les domaines de la nutrition et gastroentérologie pédiatrique «est engagé dans la recherche médicale à l'échelle internationale avec des centres de développement en France, en Allemagne, et à l'international avec des études cliniques sur tous les laits Novalac en Europe et dans le monde, pour l'amélioration continue de ses formules. Il faut savoir que le lait infantile est recommandé en relais de l'allaitement maternel».

«Ce dernier reste évidemment l'aliment idéal pour le bébé», ont estimé les conférenciers qui plaident pour la promotion de l'allaitement maternel. Dans ce sens, les responsables de Magpharm font de la sensibilisation à l'allaitement maternel l'une de leurs principales priorités. Bien qu'il présente des avantages indéniables pour la mère et son enfant, l'allaitement maternel est en plein déclin en Algérie.

Les différentes enquêtes réalisées, ces dernières années, le montrent. L'une des dernières enquêtes réalisée

en 2013, par l'association des pédiatres privés d'Alger, dans 12 cabinets médicaux a révélé que l'allaitement à la naissance est à l'ordre 68%, a expliqué le docteur Boudjellali, membre de l'association. Selon lui, «l'absence d'information des parents et de préparation des mères durant la grossesse, les pratiques inadéquates dans les maternités, la mise au sein tardive, constituent entre autres, un frein à l'allaitement maternel notre pays». Il a appelé également à la mise en place, tel que préconisé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), d'un comité national pour l'allaitement maternel avec un coordinateur unique.

L'OMS recommande vivement l'allaitement au sein exclusif pendant les six premiers du bébé. Pour sa part, le professeur Arada a évoqué les troubles digestifs fréquents chez les nouveau-nés et les nourrissons, qui «sont généralement temporaires et bénins». Rapelons-enfin que le laboratoire Magpharm, distributeur exclusif de Novalac s'investit, depuis sa création en 2003, dans la santé, la prévention et la beauté par le développement et la commercialisation de produits naturels, de compléments alimentaires et de dermo-cosmétiques.

Amel B.

COMMUNE DE RAÏS HAMIDOU (ALGER): Structures scolaires obsolètes et en surcharge

Une commission de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) a déploré la surcharge des classes dans les lycées et CEM de la commune de Raïs Hamidou (Algéro-ouest) où le nombre des élèves dans certains établissements représente le triple des capacités réelles de ses infrastructures.

En tournée d'inspection des écoles de la wilaya en prévision d'une conférence sur le secteur de l'éducation à Alger, une délégation d'élus conduite par le président de la commission de l'éducation de l'APW, Mohamed Tahar Dilmî, a noté lors de sa dernière sortie en fin de semaine, un problème de surcharge au lycée Ibn Khaldoun (Ex-Miramar) et au CEM «Hamza Ben Abd El Mottalib» de Raïs Hamidou.

Le lycée Ibn Khaldoun, le seul au niveau de la commune de Raïs Hamidou, accueille 1.823 élèves avec une moyenne

de 45 à 48 élèves par classe, alors que ses capacités réelles sont de 600 élèves, a indiqué le directeur de l'établissement en recevant les membres de l'APW.

La visite de la délégation de ce lycée datant de l'époque coloniale a coïncidé avec la cérémonie de remise des bulletins du premier trimestre de l'année scolaire, qui a réuni les enseignants, les élèves et leurs parents.

«Le lycée est dans un état d'abandon total. Un directeur y est nommé tous les deux ans. Il faut enquêter sur cette instabilité qui porte préjudice à la bonne marche de l'établissement», se sont accordés à dire les enseignants.

«A la fin des années 1980, Ibn Khaldoun tournait avec trois surveillants généraux pour 600 élèves. Aujourd'hui, avec plus de 1.800 scolarisés, il n'y a aucun surveillant géné-

ral en fonction», a-t-il déploré. Le directeur du lycée a confirmé l'absence des trois surveillants généraux, précisant que leur nomination relève des prérogatives de la direction de l'éducation d'Algier ouest.

Les parents des élèves ont surtout soullevé le problème de l'insécurité au sein du lycée, un climat entretenu par des intrus qui accèdent facilement à l'établissement. Ils ont également demandé que la cantine du lycée soit ouverte dans les meilleurs délais possibles, les travaux de réalisation étant achevés.

Comme le lycée Ibn Khaldoun, le CEM «Hamza Ben Abd El Mottalib» est le seul de la commune de Raïs Hamidou. À la différence du lycée, le CEM porte les stigmates de la surcharge des élèves notamment au niveau des escaliers. Cet établissement, d'une capa-

cité de 650 élèves, accueille 1.127 collégiens avec parfois 45 élèves par classe, selon le directeur. Il fonctionne également avec le double de sa capacité réelle et souffre d'un manque de personnel, selon le même responsable.

Sur les quatre postes de surveillants, seulement deux sont pourvus à ce jour, ont indiqué les enseignants qui ont fait partie à la délégation de l'APW de la gymnastique à laquelle ils se donnent quotidiennement afin de faire bénéficier leurs élèves des séances de sport dans la cour de l'école et des cours en laboratoire.

Le président de l'APC de Raïs Hamidou, Djamel Bellemou, a indiqué à l'APS qu'un nouveau CEM sera réalisé dans le quartier Sidi Lekbir.

«Le projet est en phase d'installation de l'entreprise sur le chantier», a-t-il précisé.

CONSEIL NATIONAL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL Mission exploratoire auprès de la Communauté nationale à l'étranger

Mohamed-Séghir Babès, président du Conseil national économique et social, entame, dans les tout prochains jours, une mission exploratoire et de proximité auprès de notre communauté nationale à l'étranger, à la tête d'une importante délégation. Ladite mission, qui doit s'étaler jusqu'à l'échéance de la fin de l'année en cours, se déroulera selon un agenda séquentiel concernant, dans un premier temps, la communauté nationale établie en France (phase 1), pour s'élargir ensuite au «reste de l'Europe» (phase 2), à l'Amérique du Nord (phase 3), à la zone Mena (phase 4) et, enfin, à l'Afrique (phase 5).

Cette mission s'assigne pour objectif ultime de bâtrir des passerelles coopératives et partenariales avec notre diaspora de sorte à se donner une stratégie partagée, adossée à un sommaire exécutif opérationnel fixant le rôle précis de l'ensemble des acteurs.

La visée finale étant l'optimisation des facteurs aptes à permettre à l'Algérie d'affronter les défis et enjeux majeurs inscrits dans le nouvel espace monde émergent, cette mission exploratoire se déroulera selon un format workshop associant «des populations cibles» constituées en autant de grappes élitaires assignées à des aires d'appartenance prédefinies, au gré de trois perspectives axiales privilégiées. La première perspective axiale est orientée «grappe élitaire» académique et universitaire; la seconde perspective axiale est orientée «grappe élitaire» relevant de la sphère productive de biens et services quelle qu'en soit la nature et, enfin, la troisième perspective axiale orientée «grappe élitaire» renvoyant à la prise de responsabilités autour des démembrements territoriaux et/ou spécialisés, susceptibles de susciter et de nourrir des initiatives partenariales ressortissant au champ de la «coopération décentralisée».

DÉVELOPPEMENT HUMAIN Alger, mars 2014 : Symposium international de haut niveau

Mohamed-Séghir Babès, président du Conseil national économique et social, a reçu en audience la Représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), et coordinatrice du système des Nations unies en Algérie, Mme Costa Amaral Ana Cristina. L'organisation, en Algérie, d'un symposium international de haut niveau sur le thème générique de «Développement humain à l'aune de l'agenda onusien post-2015» a été au centre des discussions entre les deux responsables.

Ledit symposium prévu se tenir à mi-mars, à l'initiative du Conseil national économique et social en partenariat avec le Pnud, aura pour point d'orgue l'interpellation du spectre indiciel du point de vue de sa pertinence au regard des efforts réels dédiés par les Etats et les sociétés, au service des avancées en matière de développement humain. La Représentante du Pnud n'a pas manqué, à cette occasion, de souligner l'accueil enthousiaste du Bureau du Pnud de New York quant à la tenue de cet événement et quant au choix pertinent de la thématique, tout comme elle s'est dite confortée par le haut degré de sophistication des préparatifs de ce grand événement, auquel se trouvent invitées de nombreuses personnalités de haut rang.

ACCIDENTS

Un mort et 17 blessés dans un accident près d'Adrar

Une personne a trouvé la mort et 17 autres ont été blessées dans un accident de la route survenu samedi soir près de la commune d'Adrar, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile.

Une collision entre un bus de transport de voyageurs et un véhicule utilitaire s'est produite sur la route de wilaya n° 707 reliant les communes d'Adrar et Bouda, causant la mort sur le coup d'un voyageur (31ans) et des blessures à 17 autres personnes dont trois (3) occupants du véhicule utilitaire, selon la même source.

Le corps de la personne décédée a été déposé à la morgue de l'hôpital Ibn-Sina de la ville d'Adrar et les blessés ont été évacués aux urgences du même établissement de santé, a-t-on ajouté.

Une enquête a été diligentée par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

NAAMA

Un important réseau de trafic de drogue démantelé

Les services de la Gendarmerie nationale ont réussi, samedi, à démanteler, près de la zone frontalière ouest dans la région de Aïn Sefra,(w.Naâma) un important réseau de trafic de drogue, lors d'une opération de livraison de près de 2 quinzeaux de kif traité provenant du Maroc, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité.

Cette opération a permis l'arrestation en flagrant délit, de cinq narcotrafiquants marocains et leurs trois acolytes algériens, a-t-on souligné de même source.

Agissant sur renseignements parvenus aux éléments de la brigade de gendarmerie de Aïn Sefra, des investigations ont été lancées pour identifier les narcotrafiquants, leur localisation ainsi que la méthode de livraison de la marchandise prohibée, ont indiqué les services de la Gendarmerie nationale.

Un dispositif de sécurité a été mis en place par les gendarmes de cette brigade, en coordination avec les éléments du 2^e groupement des gardes frontières de Aïn-Sefra, en renforçant le contrôle de la bande frontalière et des zones limitrophes.

Il était environ 1 h 30 du matin lorsque cinq ressortissants marocains ont traversé à pied la bande frontalière, guidant trois baudets qui transportaient la drogue. Les gendarmes ont surpris en flagrant délit les membres du réseau au moment où s'effectuaient la transaction et la livraison de drogue.

Au total, ce sont 198 kg de kif, emballés dans 8 sacs renfermant chacun 5 paquets de 20 plaquettes qui ont été saisis. L'opération a permis également la récupération de 7 téléphones mobiles utilisés par les membres du réseau ainsi qu'une importante somme de dirhams marocains.

Une enquête est ouverte par la brigade de gendarmerie de Sfissifa pour élucider cette affaire.

APS

BORDJ EL-KIFFAN

16 ans de prison pour l'assassin



En janvier 2014, le tribunal criminel vient de prononcer le jugement d'un homme de 51 ans, accusé de l'assassinat d'un jeune homme d'une trentaine d'années.

Les faits remontent au 29 décembre 2012, vers 23 heures.

Mohamed entend un bruit suspect attire son attention, il s'agit, en fait d'un jeune homme escaladant le mur d'une villa. Lorsque Mohamed hurle : Qui va là ?, il se retrouve nez à nez avec le voleur. De rage et de colère, Mohamed avec un bâton le frappe aveuglément et sans répit. Le jeune homme, baignant dans une mare de sang, décède sur le champ.

Arrêté Mohamed reconnaît les faits retenus contre lui.

Abattu, Mohamed, comparait une année plus tard au tribunal d'Alger, et

déclare : M. le président je ne voulais pas le tuer...

-Mais vous l'avez fait !

-Je ne savais pas ce que je faisais...

-Je ne voulais pas de ça !

M. le président, je ne savais pas ce que je faisais... Il faisait nuit, j'avais peur d'avoir affaire à un dangereux malfaisant.

Le représentant du ministère public, mettant l'accent sur la gravité des faits, requiert 20 de réclusion criminelle à l'encontre de l'accusé. Pour sa part, l'avocat de la défense leur rappelle que la victime est connue pour son passé judiciaire et auteur de plu-

sieurs vols dans différents quartiers et qui était recherché pour plusieurs délits de ce genre. La victime est un danger public mais son avocat a réclamé et obtenu la requalification du chef d'accusation en coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

Il demande la clémence du tribunal, tout en sollicitant des circonstances atténuantes.

Ainsi, au terme des délibérations, la cour condamne Mohamed à une peine de 16 ans de réclusion criminelle.

A. Ferrag

Union Bank

Le procès de l'ex-patron reporté au 9 février

Les trois procès pour dilapidation de deniers publics et escroquerie notamment contre l'ex-patron de la banque d'affaires Union Bank, Brahim Hadjas, ont été reportés hier au 9 février prochain, a constaté une journaliste de l'APS.

Les trois procès, prévus durant la même audience, ont été reportés "en raison de l'absence des parties civiles", a précisé l'avocat de Hadjas, Me Guendouzi Rabah.

Une des parties civiles, la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), à l'origine de la plainte et du déclenchement d'une procédure judiciaire, était absente à cette audience.

«La BADR est à l'origine de la plainte contre mon client dans laquelle elle l'accuse de dilapidation de deniers publics», précise Me

Guendouzi. En dépit du report des trois procès, Me Guendouzi a demandé devant le tribunal de première instance la prescription des peines au profit de son client, puisqu'il a été déjà condamné en 2007. «L'article 612 du code de procédure pénale stipule que la prescription des peines relève de l'ordre public et que les peines en matière délictuelle se prescrivent par cinq années révolues à compter de la date du jugement définitif», a indiqué l'avocat.

Brahim Hadjas fait l'objet de plusieurs procès dans différentes juridictions de la wilaya d'Alger (tribunaux de Chéraga, Bab El Oued, Bir Mourad Raïs et El Harrach).

Par ailleurs, l'ex-P-DG de la banque privée Union Bank, a été condamné par défaut en 2007 dans trois procès différents à 16 ans de prison



faits de son arrestation.

"Il s'était lui-même rendu à la justice en novembre dernier", a affirmé Me Rabah Guendouzi, qui a démenti dans une déclaration en marge des trois procès au niveau du tribunal de première instance de Sidi M'hamed, ce qui a été rapporté par la presse nationale sur les conditions de son arrestation et son extradition du Maroc où il s'était réfugié, après le scandale financier de Union Bank.

Brahim Hadjas, dont deux des fils sont réfugiés au Canada où ils s'étaient enfuis après le scandale de Union Bank, avait créé plusieurs entreprises-satellites de Union Bank: Union Pêche, Union Santé, Union Immobilier, Union Li Industrie, Air Fret Service, China Trading, Algeria Aviation Services, et UB Brokerage.

MAWLID ENNABAWI :

La Protection civile prévient contre les dangers d'utilisation des produits pyrotechniques

La Direction générale de la Protection civile a appelé, dans un communiqué rendu public hier, les citoyens, notamment les jeunes, à la prudence quant à l'utilisation «abusive» et «dangereuse» des produits pyrotechniques durant la fête du Mawlid Ennabawi.

Afin de réduire les conséquences générées par l'utilisation de ces produits dangereux, la Direction générale de la Protection civile «appelle les citoyens et particulièrement les jeunes à un maximum de prudence en raison de leur disponibilité sur le marché informel», a-t-on précisé dans ce communiqué.

Elle a rappelé, à cet effet, que «l'utilisation abusive et dangereuse de produits pyrotechniques, qui sont du reste interdits, cause chaque année des blessures graves aux personnes et des incendies dans les habitations et les établissements recevant du public».

La Protection civile a recommandé aux citoyens de ne pas utiliser ces produits à l'intérieur des habitations, devant les hôpitaux, près des voitures, des stations d'essence et des écoles, et de ne pas les laisser à la portée des enfants.

Il s'agit également de la manipulation des bougies et cierges, qui doit, a-

t-elle prévenir, tenir compte des consignes de sécurité. Elles doivent, ainsi, être placées sur des supports stables et non inflammables, loin des tentures et meubles afin d'éviter l'éclosion d'incendies. Leur manipulation doit se faire en présence des adultes qui sont appelés à enseigner aux enfants à être prudents lorsqu'ils sont près d'une bougie allumée. En cas d'accident ou d'incendie, le citoyen peut appeler au numéro 14 en précisant la nature du risque et l'adresse exacte, a-t-on encore précisé de même source.

SKIKDA

Une convention de partenariat a été signée, dimanche à Skikda, entre la direction de la Formation professionnelle et la Société de maintenance industrielle (Somik), en présence du ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Noureddine Bedoui.

Cette convention, d'une durée indéterminée, est destinée à améliorer la qualification des personnels de la Somik dans les établissements de formation professionnelle et permettra, en contrepartie, aux stagiaires des centres de formation de suivre dans cette entreprise des stages dans différents domaines d'activités (gestion administrative, chauffage, usinage, charpente, peinture industrielle et autres).



La Somik est une société par actions (Spa). Née d'une opération de filialisation initiée par le groupe Sonatrach (actionnaire détenant 100 % des parts) et l'entreprise de gestion de la zone industrielle de Skikda (Egzik), elle prend en charge les besoins du pôle hydrocarbures de Skikda en matière de maintenance industrielle.

M. Noureddine Bedoui a souligné à cette occasion «l'impact positif» de ce

genre de conventions qui ouvrent des perspectives nouvelles aux stagiaires des centres de formation professionnelle et contribuent à la création de postes d'emploi.

Le ministre a fait part, dans ce contexte, de l'importance de multiplier les relations de partenariat entre les établissements de son secteur, les entreprises économiques et industrielles et l'université.

BISKRA

Concours des meilleures femmes artisans productrices de dérivés de palmiers-dattiers

Un concours pour la sélection des meilleures femmes artisans spécialisées dans les activités de productions d'articles à base de dérivés de palmiers dattiers a été lancé samedi à Biskra.

Selon la présidente du bureau de wilaya de cette association, Mme Nassima

Mezou, ce concours, organisé en marge d'une journée d'information organisée par l'association nationale «Femmes et développement rural» et placé sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports, s'inscrit dans le cadre de la valorisation des savoir-faire locaux fémi-

nins. Le concours est ouvert jusqu'à la mi-février prochain à toutes les jeunes filles âgées entre 18 et 35 ans, résidant dans des localités rurales, a-t-on indiqué, soulignant que l'association initiatrice du concours assistera les 10 premières meilleures femmes artisans à lancer

leurs micro-entreprises artisanales et leur assurera la matière première.

Il a été axé lors de cette journée d'information sur l'importance de l'implication de la femme rurale dans le développement local, par la promotion de la formule ménages producteurs.

► Mise en service de la téléphonie MultiService Access Node dans plusieurs régions

M Des centrales téléphoniques Msan (MultiService Access Node) viennent d'être mises en service dans plusieurs zones de la wilaya de Guelma, a indiqué samedi le directeur local d'Algérie Télécom, Youcef Laater. Ce responsable a précisé à l'APS que depuis la fin de l'année 2013, cinq nouvelles centrales, équipées du système Msan d'une capacité de 2 250 lignes, ont été installées fournissant l'Internet à haut débit.

L'opération, a-t-il ajouté, a touché les localités d'Oued Zenati, de Salah-Serfani, de Medjez-Amar, de

Cherfa-Ahmed de Nador (Beni Mezline).

M. Laater a également indiqué qu'une dernière centrale a été mise en service au milieu de la semaine dernière dans la commune de Djebala, à 25 km à l'est de Guelma.

Une sixième centrale de 250 lignes sera mise en service au village touristique Hammam Ouled Ali, dans la commune d'Héliopolis, à 25 km au nord-ouest de Guelma, a-t-il également souligné.

Un autre programme de modernisation des lignes de téléphonie

fixes sera mis en service «à moyen terme» afin d'éliminer, au cours des prochains mois, 80 % des dérangements du téléphone et de l'Internet dans l'ensemble des régions de la wilaya.

La modernisation de la téléphonie fixe profitera aux abonnés de la wilaya de Guelma qui sont au nombre de 51 381 pour le téléphone fixe et de 18 427 pour l'Internet, a souligné le directeur local d'Algérie-Télécom, précisant que les nouveaux abonnés disposeront de «facilités» pour bénéficier des prestations.

Une régression sensible des commerces de produits pyrotechniques, habituellement florissants à l'approche de la célébration du Mawlid Ennabaoui, en dépit de leur dangerosité, est notée cette année dans la ville d'El Tarf, a-t-on constaté samedi.

Contrairement aux deux dernières décennies durant lesquelles des stocks importants de produits pyrotechniques étaient «mis de côté» par de nombreux «étards» pour célébrer la veille du Mawlid dans une ambiance «pétardante», cette année, les consommateurs, faute de pétards, accordent davantage d'inté-

rêt à d'autres produits de réjouissances tels que les bougies, l'encens, le henné et les plats traditionnels.

Aux formes, couleurs et senteurs variées, les bougies, principale attraction des passants, sont proposées à des prix jugés excessifs, allant de 50 à 1 200 dinars/pièce, selon les goûts des uns et des autres. Ces produits finissent néanmoins par être empaquetés par des chefs de familles, faisant contre mauvaise fortune bon cœur pour ne pas faillir à la tradition.

Habituellement monotone durant le week-end, période marquée par un calme relatif et des rues quasiment désertées, le chef-lieu de la

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

4 milliards 800 millions pour l'AEP à Ghailassa

La commune de Ghailassa, 30 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj a bénéficié d'une enveloppe de 4 milliards 800 millions de centimes pour la rénovation du réseau d'approvisionnement en eau potable.

Avec cette opération, les populations de la commune subiront de moins en moins de coupures d'eau, en attendant d'autres projets.

Mouad B.

Le gaz naturel pour le village d'El Magmaguime

Les habitants du village d'El Magmaguime, dans la commune de Rabta, une trentaine de kilomètres au sud de la wilaya de Bordj Bou Arréridj ont bénéficié d'un projet de raccordement au réseau de gaz naturel.

Les travaux vont débuter dès que l'étude sera achevée. Selon nos informations, le village sera raccordé à partir du village voisin Lamchène.

M. B.

Plusieurs manifestations pour célébrer Yennayer

Les festivités célébrant l'avènement de Yennayer, nouvel an amazigh, ont donné lieu au lancement de nombreuses activités, samedi à Bordj Bou Arréridj, à l'initiative de la direction de la culture et de plusieures associations culturelles locales.

Le complexe culturel Aicha-Haddad du chef-lieu de cette wilaya a accueilli une exposition de produits artisanaux, de toiles du peintre Djamel Talbi et d'objets en cuivre ciselé, œuvres de l'artisane dinandière Taous Tassine.

Des conférences seront données dans le même complexe culturel par Belkacem Saâdouni, Arezki Ferad et le D'Saïd Khelil, tandis qu'un concert sera animé par plusieurs artistes et troupes dont «Azel» et «Kaci Ou Dhif Allah» à la salle des fêtes Bachir El-Ibrahimi, parallèlement à d'autres spectacles musicaux prévus dans les localités de Kolla, de Djaafra, d'Ouled Sidi Brahim et d'El Maïn.

Participant à la mise en œuvre de ce programme de festivités, la direction de wilaya de la culture et les associations culturelles Ithrane N'djaâfra et Kaci Ou Dhif Allah.

APS

MAWLID ENNABAOUTI

EL TARF

Moins de produits pyrotechniques cette année

wilaya d'El Tarf connaît, à l'approche du Mawlid, beaucoup d'animation. Il reste que malgré une relative accalmie, salutaire pour tous, les prix du poulet de chair ont, à l'approche de cette fête religieuse, repris leur ascension pour se stabiliser autour de seuils qualifiés «d'intouchables».

A 31 DA le kilogramme, soit 60 DA de plus qu'il y a trois jours, les ménages ne savent plus où donner de la tête pour «faire honneur» à la table réservée à la réunion de famille, histoire de renouer ou de consolider davantage les liens dans une ambiance de piété et de convivialité.

SOS HYDRATATION 10 conseils peau douce

Calfeutrée sous les vêtements tout l'hiver, la peau tiraille, s'assèche, devient terne. Nos solutions pour qu'elle retrouve rapidement douceur et confort.

L'importance des gommages

Il faut boire suffisamment

Il est essentiel de boire régulièrement et en quantité suffisante. Car même si la peau n'en profite pas directement, elle a besoin de cette hydratation qui se fait de l'intérieur. Les nutritionnistes conseillent de varier les eaux, pour un apport en minéraux et oligoéléments plus complet. Le thé vert fournit aussi de nombreux antioxydants, utiles à l'épiderme comme à l'organisme. Néanmoins, «si la peau est vraiment sèche, boire suffisamment est une condition nécessaire, mais non suffisante. Car si la barrière cutanée reste fragile, la perte insensible en eau sera plus importante que dans le cas d'une peau normale», précise Valérie Marcatet.

Même une peau sèche doit être gommée

Bien sûr, il ne faut pas gommer trop souvent ni trop énergiquement une peau sèche ou déshydratée au risque de l'irriter. Néanmoins, il faut tout de même s'en préoccuper au moins deux fois par mois. En effet, l'une des caractéristiques de cet épiderme est une différenciation cellulaire atypique, qui provoque une accumulation des peaux mortes et une mauvaise exfoliation naturelle. Il est donc nécessaire d'éliminer ces cellules avec un gommage doux. Pour deux raisons : d'abord, cette accumulation de peaux mortes engendre une mauvaise réflexion de la lumière, d'où une peau qui paraît terne. Ensuite, tout simplement, parce qu'il hydrater chaque jour des cellules mortes ne sert à rien ! On choisit donc des soins gommant très doux et enrichis en actifs nutritifs.

On vous conseille :

Gommage protecteur : La poudre de noix d'argan bio élimine les cellules mortes. La cire d'abeille et le beurre de karité déposent un film protecteur.

Exfoliant Hydratant : Une gelée fraîche d'aloe vera apaisant avec de la poudre de noyaux d'amande pour un gommage très doux. Gommage douceur corps à l'aloe vera bio.

Sous la douche : Il allie grains et acides de fruit et laisse la peau hydratée. Grâce au beurre de karité. Osmoclean Exfoliant doux pour la douche,



Des gels douche ou savons... sans savon

Utiliser des produits levants décapants est un facteur aggravant de la peau sèche, explique le Dr Françoise Roudil, dermatologue. Comme le film hydrolipidique qui protège la peau n'est reconstruit complètement que tous les deux jours, si on se lave quotidiennement avec un savon ou un gel douche délipidant, on aggrave le phénomène. Il est donc nécessaire de troquer les gels douche parfumés et autres savons basiques contre un syndet, un pain dermatologique ou encore un gel surgras sans savon. Mieux vaut également privilégier la douche au bain, pour éviter de «mariner» trop longtemps dans une eau calcaire, qui favorise le dessèchement cutané. Attention aussi à l'eau trop chaude, qui provoque une plus grande évaporation de celle contenue dans la peau.

On vous conseille :

Gel lavant doux : pour peaux à tendance atopique, il affiche un

pH physiologique et une formule hypoallergénique.

Pain surgras Bio : Sa base lanvante naturelle est non desséchante, avec un doux parfum d'amande douce.

Huile haute tolérance : Sans savon, à pH neutre, enrichie en niacinamide et beurre de karité elle restaure la barrière cutanée.

Déshydratée ou bien sèche ?

Une peau déshydratée manque seulement d'eau, alors qu'une peau sèche a également besoin de lipides. Comment connaître l'état de sa peau ? Isabelle Benoit conseille de «mettre une crème hydratante le soir sur le décolleté (ou toute autre zone montrant des rides de déshydratation). Si le lendemain matin, au lever, les rides ont disparu, la peau est simplement déshydratée. En revanche, si elles sont toujours là, c'est que la peau est sèche». Elle se caractérise alors par une barrière cutanée (composée de lipides) altérée. Il faut donc la réparer, sinon l'eau contenue dans les couches cuta-

nées s'évapore plus vite, et les agents pathogènes extérieurs y pénètrent plus facilement. Ce qui explique que les peaux sèches soient souvent sensibles, avec des rougeurs, voire de mini-inflammations.

On surveille son alimentation

Des textures adaptées

Sur une peau déshydratée, un lait hydratant riche suffit, il forme un film protecteur et aide à retenir l'eau. À appliquer plusieurs fois par jour, si besoin.

Sur une peau sèche : mieux vaut choisir un soin enrichi en lipides pour renforcer la barrière cutanée. Le baume est de loin la texture la plus concentrée en actifs, la plus onctueuse, donc la mieux adaptée. Ses agents relipidants aident à réparer l'épiderme.

On vous conseille

-Stimulant et nourrissant : un complexe d'oligoéléments et de vitamines qui apportent l'énergie nécessaire à la stimulation du cycle naturel d'hydratation. Et des reconstitutants de la barrière

cutanée (glycérine, huiles de jojoba et d'amande douce, beurre de karité).

-Pour les peaux atopiques : Ce baume aux plantules d'avoine et à la vitamine B3, bénéficie d'une formule stérile et sans conservateurs.

-Spécial peaux réactives : Concentré à 30% en glycérine, vaseline et lait d'avoine apaisant, il nourrit et protège les peaux très sèches et réactives.

Pas les mêmes soins en fonction de l'état de la peau !

Elle est déshydratée. Il faut optimiser le taux d'hydratation de la peau en évitant la perte insensible en eau. Pour cela, on utilise des soins pour le corps qui contiennent surtout des actifs formant un film en surface et évitant l'évaporation. La glycérine est souvent l'active star, les huiles minérales pouvant également jouer le rôle de film semi-occlusif. On trouve aussi, pour renforcer les facteurs naturels d'hydratation, des ingrédients comme les sucres (rhamnose, trehalose, xylitol, ceux du miel...), le sodium PCA ou l'urée à moins de 10%.

Elle est sèche. La peau a besoin d'eau, mais surtout de lipides, grâce à de bonnes huiles végétales riches en acides gras essentiels (oméga-3 et oméga-6) : bœuf, onagre, argan, colza, beurre de karité ou de mangue... Le squalane (d'olive notamment) et les céramides constituent aussi de bons apports gras.

On limite les agressions

«En hiver, la peau tend à s'assécher à cause de la baisse du taux d'humidité dans l'air. Aussi bien dehors, à cause du froid sec, que dedans, en raison du chauffage», rappelle le Dr Françoise Roudil. De plus, les brusques changements de température, quand on passe de l'intérieur à l'extérieur et inversement, n'arrangent en rien les choses. Et aussi... L'eau calcaire, le manque de graisses dans l'alimentation (en cas de régime restrictif notamment) et, beaucoup moins connu, l'alcool, qui a un effet diurétique et asséchant. Et qui, contrairement à ce que l'on croit souvent, ne réchauffe que très peu !

Tous les jours, on applique du lait

En hiver, la peau est régulièrement agressée par le froid, le vent et les frottements des vêtements. Même les peaux normales ont besoin d'être réhydratées tous les jours pour reconstruire leur film hydrolipidique et éviter la perte d'eau. Il est important d'insister sur toutes les zones de frottement qui sont déshydratées à force d'être au contact des vêtements : jambes, bras, coudes et, on l'oublie souvent, fessiers. On adopte un lait qui favorise le bon apport en eau, et on l'applique en le massant doucement, en petits gestes circulaires du bas vers le haut pour favoriser le drainage.

On vous conseille :

-Peaux sensibles : Un lait qui hydrate 48 heures et calme les irritations grâce à la combinaison d'urée, d'huile de carthame et de beurre de karité.

-Hydratation interne : Ce lait est doté d'un actif qui stimule la circulation de l'eau dans la peau.

-À la cire d'abeille : Cette crème hautement concentrée en urée (10%) et en cire d'abeille hydrate et nourrit les peaux sèches. SOS Crème réparatrice corps.

Essentiels, les acides gras dans l'alimentation

«Beaucoup de femmes qui surveillent leur alimentation toute l'année finissent par avoir une peau sèche», explique Isabelle Benoit. À cause du manque d'apport en acides gras fournis au quotidien par une alimentation équilibrée. «Le pire étant les régimes de type monodiète, car les femmes sont en carence d'acides gras et leur peau en fait les frais», poursuit-elle. Car les lipides jouent un rôle essentiel dans la structuration cellulaire. Il est donc primordial d'apporter par l'alimentation les bons acides gras essentiels (oméga-3 et 6) que le corps ne sait pas synthétiser. C'est pourquoi on conseille de manger des poissons gras deux fois par semaine (maquereau, saumon, truite, hareng, sardine...). L'huile de colza apporte aussi des oméga-3, celle de tournesol des oméga-6. Et au goûter, on consomme des noix, des amandes ou des noisettes non salées.

De vrais coups de pouce

Les compléments alimentaires sont un autre moyen d'apporter à la peau les bons acides gras. On peut avoir des doutes sur l'assimilation par l'organisme de certaines formules complexes. Mais les capsules d'huiles de bourrache ou d'onagre, riches en oméga-6, sont reconnues en dermatologie pour leur efficacité à revitaliser les peaux sèches et améliorer leur confort. Et pour redonner du tonus aux ongles comme aux cheveux cassants.

On vous conseille :

-Duo complémentaire : Il combine 2 huiles riches en oméga-6 pour régénérer la peau.

-Onagre revitalisante : L'huile d'onagre, extraite des graines du fruit, est source d'acide gamma-linolénique (entre 9 et 11 %) et d'acide linoléique (60 %), deux acides gras oméga-6. Huile d'onagre 1 000 mg.

-Cure anti-sèche : Pour nourrir les peaux sèches de l'intérieur, une cure de six semaines est conseillée à raison deux capsules par jour.

Cheveux, ongles, peau : EN COMBIEN DE TEMPS SE RÉGÉNÈRE-T-ON ?



Notre foie repousse tout seul en moins d'une semaine.

Nos globules rouges se régénèrent en 120 jours. Bref, notre corps est une véritable usine à fabriquer des cellules ! Petit point sur le temps que nous mettons à nous régénérer de la tête aux pieds.



Combien de temps pour faire repousser ongles et cheveux ?

Les ongles : de 6 à 12 mois

On peut se les ronger tant qu'en veut, les ongles poussent tout au long de la vie. Mais au grand dam de celles qui se les cassent souvent, nos ongles, faits essentiellement de kératine, ne grandissent que de 0,1 mm par jour. Un ongle de main arraché met 6 mois à repousser et un ongle de pied près d'une année. A condition que la matrice, située sous la fine peau transpirante à la base de l'ongle, n'aît pas été enlevée.

Les cheveux : de 2 à 8 ans

Près de 25 cycles de repousse d'un cheveu se succèdent sur notre tête. On ne devrait donc pas se dégarnir... Mais le stress, la fatigue ou encore le patrimoine génétique peuvent accélérer les cycles et expliquer qu'à 20 ans, certains ont déjà le crâne qui s'éclaircit. Pendant 2 à 8 ans, un cheveu grandit d'un cm par mois. Il passe ensuite en phase de transition : 2 semaines où il va progressivement stopper ses activités. Puis, durant 3 mois, c'est

la phase de repos. Le cheveu mort ne tombe que délogé par la repousse d'un nouveau.

Combien de temps pour régénérer peau et os ?

La peau : 1 mois et demi

De 4 à 6 semaines, c'est le temps qu'on met à faire peau neuve ! Cette première barrière de protection de l'organisme se renouvelle à partir de la couche profonde de l'épiderme. Les cellules montent progressivement vers la surface, tout en subissant diverses modifications. Elles se chargent en kératine, perdent leur noyau et s'aplissent. Elles forment alors un empilement de lamelles cellulaires permettant au revêtement le plus externe du corps de devenir une protection efficace.

Les os : 4 mois

Chez un adulte, la régénération d'un os dure environ 4 mois. Le tissu osseux se renouvelle constamment grâce à des millions d'unités de remodelage. Mobiles, elles progressent le long de l'os et sont formées de deux types de cellules : l'ostéoclaste qui «ronge» les vieux tis-

sus osseux et l'ostéoblaste qui refabrique de l'os.

Ces unités intervennent également dans la réparation des fractures. Elle prend 6 à 12 semaines selon l'importance de la cassure et elle est favorisée par l'immobilisation des fragments.

Combien de temps pour régénérer le foie et les intestins ?

Le foie : moins d'une semaine

En quelques jours, le foie use ses cellules. Mais la relève est continuellement assurée par les «cellules ovales» présentes dans les tissus hépatiques. Plus incroyable : celles-ci permettent au foie de se régénérer tout seul : on en coup un bout et il repousse. Pour les greffes du foie, on peut en prélever une partie sur une personne vivante et la transplanter chez un malade im-

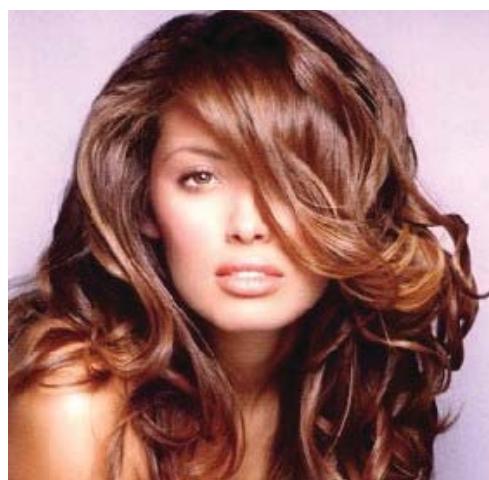
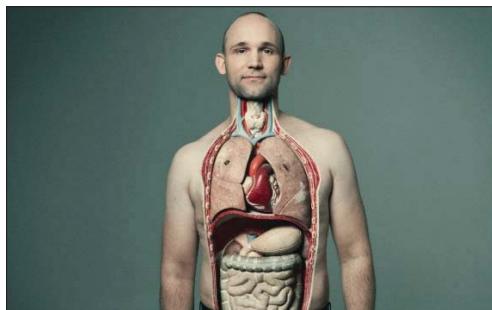
muno-compatible.

Et les deux morceaux repoussent rapidement pour former deux organes efficaces à plus de 90%, à peine un mois après la greffe.

Les cellules de l'intestin : 3 jours

L'existence d'une cellule intestinale est bien éphémère : elle ne vit que 3 jours. En contact permanent avec le milieu extérieur, les aliments, les bactéries et les enzymes digestives, la paroi de l'intestin est soumise à de multiples agressions.

Assuré par des glandes présentes tout le long de cette partie du tube digestif, le renouvellement cellulaire ultrarapide de l'intestin permet le remplacement de cellules abîmées et sujettes aux mutations par de nouvelles, celles-ci parfaitement fonctionnelles.



NOUVELLES ACCUSATIONS D'ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE

Le scanner un peu trop baladeur de Facebook !

LE SOUCI D'OFFRIR LES MEILLEURS PROFILS PUBLICITAIRES AUX ANNONCEURS POUSSÉ FACEBOOK À REDOUBLER D'IMAGINATION, ET À ALLER JUSQU'À ENFREINDRE SES PROPRES RÈGLES DE CONFIDENTIALITÉ. CE QUI LUI VAUT UN NOUVEAU PROCÈS ET, PROBABLEMENT UNE NOUVELLE SORTIE DU CHÉQUIER.

Par Samy YACINE

C'est peut-être pas la série noire mais ça y ressemble fortement pour facebook qui accumule les mauvais points ces derniers temps. On ne reviendra pas sur l'épisode des révélations de l'agent du renseignement américain Edward Snowden qui a jeté le trouble sur l'image du réseau, et d'autres géants du net, accusés d'avoir facilité le siphonnage de données par la NSA. Ni sur l'entrée en bourse et les suites malheureuses qui ont notamment conduit des investisseurs à se plaindre de la qualité de l'information financière donnée par facebook. Le coup vient cette fois-ci d'un groupe d'utilisateurs qui, se sentant floués, ont décidé de déposer plainte, dans le cadre d'une «class action», sorte de recours collectif avec appel à d'autres utilisateurs à se joindre à la plainte. L'AFP, qui a obtenu une copie du texte de la plainte, souligne que les plaignants accusent le réseau social «d'analyser leurs messages privés à leur insu pour transmettre les données à des annonceurs», citent les propos des deux plaignants Matthew Campbell et Michael Hurley, membres du réseau facebook respectivement depuis 2009 et 2008, qui considèrent que «Contrairement à ses affirmations, les messages privés échangés sur facebook sont systématiquement interceptés par la société pour connaître le contenu des communications de ses utilisateurs».

La plainte a été déposée cette semaine au tribunal de Californie, territorialement compétent sur le siège social de facebook, avec comme principal grief retenu par les plaignants contre le réseau social, rapporte l'agence française, le fait «de compiler les données des utilisateurs à leur insu et de tirer profit de ces données en les partageant avec des tiers : des annonceurs, des sociétés de marketing et autres agrégateurs de données».

En principe, sur le réseau social, seules les informations publiées sur le mur sont accessibles aux «amis», et à la limite, à tout le monde. Par contre les contenus des messageries personnelles ne peuvent être consultés que par le destinataire.

Mais cela ne semble pas avoir ainsi fonctionné pour les deux plaignants qui auraient relevé, selon l'AFP que lorsqu'un membre du réseau «écrit un message auquel il ajoute un lien vers un site internet (un URL), la société analyse le contenu du message, le lien internet et recherche des informations qui permettent de dresser un profil de l'activité sur internet de la personne qui a



écrit le message». Ce qui enfreint, selon le texte de la plainte, la législation relative aux communications électroniques.

Pour seule réponse, le management de Facebook a fait savoir qu'il allait «se défendre vigoureusement», et que, de toute façon, la plainte est «sans fondement». Et les analystes sont effectivement d'avis que la défense du réseau social doit être en béton, car si le vent de la justice venait à mal tourner pour la firme de Zuckerberg, le chèque à allonger devra être assez conséquent. Les plaignants demandent, en effet, un dédommagement de 100 dollars par jour tant que cet espionnage est encore en vigueur. La plainte étant ouverte aux autres utilisateurs, et considérant leur nombre au pays de l'Oncle Sam, un peu plus de 166 millions, la somme à déboursier fera vite atteindre des montants astronomiques.

Pour rappel, souligne le site du quotidien français *lemonde.fr*, durant l'été dernier «facebook avait négocié un paiement de 20 millions de dollars après une autre action collective, qui accusait le réseau social d'afficher les «J'aime» des utilisateurs dans certains formats publicitaires sans leur consentement».

Les observateurs ont noté ces derniers mois un appétit sans mesure du réseau social pour les profils bien ciblés pour mieux monétiser ses audiences auprès des annonceurs.

Comme le rappelle le site www.oinet.com, le modèle d'affaire de facebook tire sa puissance d'une fine segmentation de ses utilisateurs dont les profils sont proposés aux annonceurs pour optimiser leurs campagnes. Ainsi, explique le site,

selon «des données que vous avez saisies dans votre profil, un annonceur peut vous cibler dans une campagne selon que vous résidez en France, que vous êtes un homme, votre âge, votre niveau d'éducation ou encore votre statut marital.»

L'activité de l'internaute sur le réseau social est également finement décortiquée pour connaître avec précision les amis et préférences de l'utilisateur.

«En fonction du contenu que vous avez publié sur votre mur ou des Like que vous avez cliqué chez vos amis sur le web, l'annonceur pourra cibler un supporteur du PSG (ou de l'OM), amateur de motos de grosse cylindrée et qui apprécie le Coca à poursuit oinet.com qui précise que cette façon de faire «a permis à facebook de réaliser un chiffre d'affaires supérieur à 5 milliards de dollars en 2012.»

Cela ne semble pas avoir assouvi l'appétit du réseau social qui se serait attaqué en mars dernier à un nouveau créneau, qui a également suscité beaucoup d'appréhension. En effet, la presse spécialisée a rapporté, à la fin du premier trimestre de l'année écoulée, une information faisant état d'un rapprochement entre facebook et des spécialistes américains de la fidélité des clients de la grande distribution.

L'objet du partenariat envisagé est, selon oinet.com de «croiser les données sociales avec celles de vos cartes de fidélité, et donc accéder à vos tickets de caisse. Un annonceur pourra non seulement pouvoir cibler sur critères socio-démographiques, sur des affinités, mais aussi sur les derniers achats réalisés.» Des voix s'étaient fait entendre pour dénoncer cette montée en puissance de «l'inquisition marketing».

A l'image de l'association américaine de défense des libertés numériques l'EFF (Electronic Frontier Foundation) qui a tenté de mettre en exergue «les dangers de ce rapprochement entre facebook et Datalogix en septembre dernier, lorsque la nouvelle avait filtré», rapporte le site www.oinet.com qui ajoute que cette association «appelait alors les consommateurs peu désireux de se voir ciblés par facebook à rendre leurs cartes de fidélité.»

Mais, peine perdue, puisque la collaboration semble avoir bien pris et aurait même intéressé au plus haut point les opérateurs marketing ravis de disposer d'un tel croisement pour un surcroît d'efficacité de leurs publicités sur facebook.

L'entreprise de facebook sur les données personnelles de ses utilisateurs semble avoir pris un tournant depuis ces dernières années comme le confirme une étude de l'Université américaine Carnegie Mellon, qui révèle en

même temps une prise de conscience des utilisateurs de la nécessité de sécuriser leurs données personnelles sur le réseau social et, paradoxalement, une hausse des données personnelles divulguées par les utilisateurs.

«D'après les chercheurs, note le site oinet.com, cette hausse de données divulguées n'est pas volontaire, mais résulte des changements introduits en 2009 et 2010 sur l'interface du réseau et ses réglages de confidentialité: les utilisateurs se sont mis à partager davantage d'informations, parfois sans le savoir.»

A peu près le même constat pour Alessandro Acquisti, l'un des chercheurs ayant conduit l'étude, cité par le même site : «Alors que les gens essayent d'avoir le contrôle de leurs informations personnelles, le réseau ne cesse de changer, affectant leurs décisions».



LIBYE**L'insécurité persiste sur fond d'affrontements et assassinats**

Le climat d'insécurité continue de réigner en Libye avec l'assassinat dans la nuit de samedi à dimanche du vice-ministre de l'Industrie à Syrte (est), alors que des affrontements tribaux ont fait plusieurs morts dans le sud du pays.

Dans la ville de Syrte, située à 500 km à l'est de Tripoli, Hassan Al-Droui, vice-ministre libyen de l'Industrie et ancien membre du Conseil national de transition (CNT), a été tué par balle par des inconnus samedi soir, selon des sources sécuritaires et hospitalières.

«Hassan Al-Droui, a été tué par des inconnus au cours d'une visite qu'il effectuait dans sa ville natale de Syrte», a annoncé une source des services de sécurité ajoutant que «des inconnus armés ont tiré des rafales de balles sur M. Droui, dans le centre de la ville de Syrte».

Il s'agit du premier assassinat d'un membre du gouvernement de transition, depuis la chute du régime de Maammar El-Gueddafi en octobre 2011. M. Droui était un ancien membre du CNT, bras politique de la rébellion qui a renversé le régime d'El-Gueddafi. Il avait été nommé vice-ministre de l'Industrie par le premier Chef de gouvernement de transition, Abdelrahim al-Kib. Hassan Al-Droui a été maintenu à son poste par le Premier ministre actuel, Ali Zeidan. Il était originaire de la ville de Syrte, dernier bastion de l'ancien régime.

Toujours dans l'est du pays, un membre des forces de sécurité libyennes a été tué lundi dernier et un autre blessé dans l'explosion d'une bombe devant un tribunal de la ville de Benghazi. «L'agent Mohamed al-Abidi chargé de la sécurité du tribunal a été tué sur le coup, alors que son collègue blessé lors de l'explosion a été évacué vers un hôpital de la région», avait indiqué une source sécuritaire.

Une autre attaque à la bombe a eu lieu simultanément dans une agglomération du centre de Benghazi, faisant un blessé parmi les habitants, selon une source hospitalière. Depuis la chute du régime



de Maammar El-Gueddafi, les autorités de transition libyennes peinent à mettre en place une armée et une police professionnelles leur permettant d'asseoir leur pouvoir et de maintenir l'ordre dans ce pays en proie à l'anarchie.

Affrontements tribaux dans le Sud

Le Sud libyen n'est pas épargné par les violences: Au moins 19 personnes ont été tuées et 20 autres blessées samedi dans des affrontements entre tribus rivales dans la ville de Sebha, selon les autorités locales.

Ces affrontements ont éclaté entre les Toubus et Awled Sleiman après la mort jeudi du chef d'une milice de la tribu arabe d'Awled Sleiman qui accuse les Toubus d'être derrière ce meurtre, ont précisé des sources locales.

Les violences survenues à Sebha sont les plus importantes entre les deux tribus depuis le cessez-le feu conclu en mars 2012 pour mettre fin à des combats ayant fait près de 150 morts et 40 blessés.

Les affrontements tribaux à Sebha pourraient, selon des observateurs, affecter la production dans plusieurs champs pétroliers de cette région désertique au moment où le pays fait déjà face à une crise pétrolière sans précédent en raison du blocage depuis juillet des principaux terminaux pétroliers dans

l'Est du pays.

Désaccords sur le sort du cabinet d'Ali Zeidan

Sur le plan politique, le Congrès général national (CGN, Parlement), ne tiendra pas sa réunion dimanche faute d'accord sur le sort du gouvernement d'Ali Zeidan après plusieurs jours de tractations politiques, selon un parlementaire.

«La séance de dimanche a été repérée parce que les blocs politiques n'arrivent pas à s'entendre sur une éventuelle motion de censure», d'après le député Mohamed Kilani.

Pour tenter d'éviter le vote de défiance, Ali Zeidan avait annoncé la semaine passée qu'il allait procéder bientôt à un vaste remaniement ministériel. «Le nouveau gouvernement ne sera pas désigné sur la base des appartenances partisanes et politiques mais composé de technocrates et d'experts indépendants», avait déclaré M. Zeidan au cours d'une réunion ministérielle.

La priorité du nouveau cabinet devrait être, selon des analystes, de trouver une solution à la crise en Cyrénaïque (Est) où un mouvement se présentant comme autonomiste dirigé par Ibrahim Djahran, figure de l'insurrection contre Maamar El-Gueddafi, contrôle depuis six mois plusieurs ports.

● Le vice-ministre libyen de l'Industrie assassiné à Syrte

Des hommes armés ont tué samedi soir le vice-ministre libyen de l'Industrie, Hassan Ali Derrouai, à Syrte dans l'est de la Libye, a indiqué une source de sécurité.

Selon cette source, des inconnus armés à bord d'un véhicule de type Toyota ont tiré sur Hassan Ali Derrouai, qui était aussi membre de l'ancien Conseil national de transition libyen (CNT), le tuant sur le coup.

Le corps de la victime a été transporté à la morgue tandis que les assaillants ont pris la fuite, a ajouté la source sécuritaire. Par ailleurs, le frère du président de la recherche crimi-

nelle, Adel Houeidi, a été blessé à Benghazi (Est) par des tirs d'inconnus armés.

«Des inconnus armés à bord d'un véhicule ont visé Adel Houeidi en tirant sur lui», a annoncé le porte-parole de la chambre de sécurité commune à Benghazi, Brahim Charaa. «Adel Houeidi a été blessé et transporté à l'hôpital pour des soins», a-t-il ajouté.

La ville de Benghazi est la cible depuis ces derniers mois de violences visant essentiellement des responsables de sécurité malgré le déploiement de l'armée dans cette région.

SOUDAN DU SUD**Conflit sud-soudanais: médiateurs américains et régionaux rencontrent le chef des rebelles**

Les médiateurs américains et africains dans le conflit au Soudan du Sud ont rencontré le chef des rebelles Riek Machar, a annoncé hier un communiqué de la rébellion.

L'envoyé spécial américain pour le Soudan et le Soudan du Sud, Donald Booth, accompagné de médiateurs régionaux s'est rendu dans un lieu tenu secret au Soudan du Sud pour rencontrer Riek Machar samedi, précise le communiqué de presse de la rébellion, cité par des médias. Les négociateurs, depuis lundi à Addis Abeba, avaient suspendu samedi leur réunion dans la capitale éthiopienne, dans l'attente des réponses des camps ennemis à un projet de cessez-le-feu immédiat des combats qui ont éclaté le 15 décembre entre l'armée gouvernementale



du président Salva Kiir et les rebelles de l'ex-Premier ministre Riek Machar.

Le principal obstacle à une trêve dans les combats qui ravagent le jeune Etat concerne la libération de 11 proches de Riek Machar, arrêtés par Salva Kiir dès le début des combats. Le camp de Machar veut qu'ils participent aux négociations, tandis que Salva Kiir dit vouloir les juger. Environ 400.000 personnes ont fui leurs foyers en raison des combats, qui ont fait plus de 1.000 morts, selon le dernier bilan de l'ONU. Parmi les personnes déplacées, 50.000 sont parties dans des pays voisins.

APS

RD CONGO**Lutte contre l'insécurité : recrutement de 7000 nouveaux policiers**

Le gouvernement de la République démocratique du Congo a indiqué que la police nationale a recruté au moins 7000 nouveaux policiers à travers tout le pays, dans le but de lutter efficacement contre l'insécurité.

Le commissaire général de la police congolaise, le général Charles Bisengimana, a déclaré samedi à la presse que ce recrutement fait partie des stratégies de lutte contre l'insécurité dans le pays, précisant que plus de 2000 policiers ont été recrutés à Kinshasa et 500 autres dans chaque province du pays.

Dans l'objectif de permettre à ces nouvelles unités de remplir convenablement leur mission de sécurisation des personnes et des biens, le commissaire général de la police a appelé le gouvernement à investir dans leur équipement.

«Nous sommes en train de recruter à Kinshasa plus de 2000 personnes. Nous en formerons d'abord 1000 et 500 personnes dans chacune des autres provinces. Elles sont recrutées. Ce qui nous manque, c'est le budget», a-t-il noté, estimant que "quelque soit leur niveau de formation, si les policiers ne sont pas équipés, ils ne sauront pas faire grand-chose". Il a, en outre, fait état d'un processus ayant été amorcé avec la réforme de la police et qui s'est poursuivi avec la formation d'unités de police de proximité, d'abord à Kinshasa, puis dans le Bas-Congo, le Sud-Kivu, le Kasai-Occidental et le district de l'Ituri, en Province Orientale, avant de s'étendre prochainement à Goma, dans la province du Nord-Kivu.

Vendredi, le ministre congolais de l'Intérieur, de la Décentralisation et des Affaires coutumières, Muyej Mangaze, a indiqué que toutes les mesures ont été prises pour l'élimination de la criminalité sur toute l'étendue du pays. Il s'agit, entre autres, a-t-il précisé, de l'élargissement de l'opération «Likofi» (coup-de-poing) contre les gangs armés ultra-violents appelés «Kuluna» dans toutes les provinces, du désarmement, démolition, et réinsertion sociale des éléments des groupes armés, de la réglementation de la circulation des véhicules et des motos et de la sensibilisation.

PAKISTAN 6 militaires tués dans une explosion



Au moins six soldats ont été tués et deux autres ont été blessés hier dans l'explosion d'une bombe dans le district pakistanaise de Shangla (nord-ouest), ont rapporté les médias locaux.

Selon les premières informations, l'explosion est survenue au passage du convoi d'un dirigeant politique, tuant au moins six soldats et en blessant deux autres, a précisé la chaîne de télévision locale Abb Takk. Jeudi dernier, quatre policiers, dont un responsable, ont été tués et cinq autres ont été blessés quand un kamikaze a fait exploser son véhicule chargé d'explosifs contre un convoi de la police dans la ville portuaire de Karachi dans le sud du Pakistan.

THAÏLANDE Les autorités menacent l'opposition de décréter l'état d'urgence lundi en cas de violences

Les autorités thaïlandaises ont menacé hier de décrétler l'état d'urgence si des violences étaient provoquées aujourd'hui par l'opposition qui se prépare à une vaste opération de «paralysie» de Bangkok destinée à forcer le gouvernement à démissionner, ont rapporté les médias.

Les autorités ont prévenu qu'elles étaient prêtes à «enclencher l'état d'urgence si des violences se produisent dans la capitale, où près de 20.000 policiers et soldats seront mobilisés», selon la presse locale. Les manifestants, qui ont été jusqu'à plus de 150.000 dans les rues ces deux derniers mois, ont promis de prolonger leur opération de paralysie jusqu'à la «victoire».

Les manifestants rassemblaient leur équipement hier autour de leur principal point de ralliement avant de se répartir vers les sept points stratégiques d'où ils prévoient de bloquer dès ce jour la capitale, selon la même source. Ils comptent fermer des carrefours majeurs, empêcher des responsables de se rendre sur leur lieu de travail et privier certaines administrations d'électricité, ajoute la même source.

Les manifestants, qui veulent remplacer le gouvernement par un «conseil du peuple» non élu, accusent la Première ministre Yingluck Shinawatra d'être la marionnette de son frère Thaksin. Ils veulent se débarrasser de ce qu'ils appellent le «système Thaksin».

«Nous espérons que tout changera pour le mieux demain (aujourd'hui). Le changement que nous appelons de nos vœux est que ce gouvernement mette un terme à sa corruption ou qu'il d'missionne», a expliqué un manifestant, cité par la presse.

Ils ont aussi promis d'empêcher les législations anticipées du 2 février, proposées par Yingluck comme une sorte de crise et dont le parti Puea Thai au pouvoir est donné gagnant.

L'opposition est accusée de chercher l'affrontement, pour justifier un nouveau coup d'Etat dans un pays qui en a connu 18 en 80 ans, réussis ou non, selon les autorités.

Le leader des manifestants, Suthep Thaugsuban, a promis une mobilisation massive. «Un nombre important de gens de toutes les provinces s'associeront au blocage de Bangkok le 13», a-t-il lancé à ses partisans samedi soir.

SAHARA OCCIDENTAL

Le président Abdelaziz appelle l'ONU à mettre fin au pillage des richesses naturelles sahraouies

Le président sahraoui Mohamed Abdelaziz a appelé les Nations unies à assumer leur responsabilité en prenant les mesures nécessaires pour arrêter "les actes de pillage" des ressources naturelles du Sahara Occidental, rapporte samedi l'Agence d'information sahraouie (SPS)

Le président Abdelaziz a écrit dans un message adressé au secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon, qu'"il y a de la responsabilité des pays membres de l'ONU d'honorer leurs engagements en vertu du chapitre 11 de la Charte de l'Organisation onusienne, et partant, de prendre les mesures qui s'imposent pour arrêter le pillage des ressources naturelles qui sont la propriété du peuple sahraoui".

Faisant allusion à des sociétés opérant à proximité des côtes sahraouies, avec la complicité de certains Etats, après l'approbation par le Parlement européen d'un protocole d'accord sur la pêche avec le Maroc, le président sahraoui a ajouté : "Si des mesures urgentes ne sont pas prises, les opérations illégales de prospection et d'exploitation des ressources naturelles du territoire



affaibliront davantage les efforts que mènent les Nations unies depuis longtemps pour aboutir à une solution politique devant assurer l'autodétermination du peuple sahraoui".

Le président Mohamed Abdelaziz a également évoqué dans son message "l'intention" de certaines sociétés et gouvernements étrangers de participer au pillage des richesses du Sahara Occidental, telle la société "Cosmos" spécialisée dans l'énergie qui envisage d'entreprendre des opérations de prospection et de forage dans les eaux territoriales sahraouies.

"Le Sahara Occidental n'est pas une partie intégrante du Maroc, mais un territoire non autonome, en vertu de la Charte des Nations unies en attendant sa décolonisation", a-t-il rappelé.

S'appuyant sur l'avis rendu par la Cour internationale de justice (CIJ) en 1975 qui affirme l'absence de liens de souveraineté entre le Maroc et le Sahara Occidental, le président Mohamed Abdelaziz a affirmé que "le Maroc n'a nullement le droit de conclure des accords impliquant les ressources naturelles du Sahara Occidental".

Tout en mettant en évidence "la clarté de l'aspect juridique" de ce dossier, le président sahraoui s'est déclaré "profondément consterné" par l'attitude prise récemment par l'Union européenne "de reconduire l'accord de pêche illégal avec le royaume du Maroc", appelant le secrétaire général de l'ONU "à dénoncer" cette prise de position "qui constitue une violation flagrante du droit international".

• Le F. Polisario entame des démarches politiques pour mettre fin aux actes de spoliation des richesses du peuple sahraoui

M'hamed Khaddad, membre du secrétariat national du Front Polisario, coordinateur avec la mission onusienne de la Minurso, a déclaré que le Front du Polisario, "a entamé une action juridique pour mettre fin aux actes de pillage des richesses naturelles du peuple sahraoui", indique samedi l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Dans un entretien à la Télévision sahraouie, le responsable sahraoui a affirmé à propos de l'accord de pêche signé entre l'Union européenne et le Maroc qui englobe les eaux territoriales sahraouies, que "le Front Polisario va multiplier les démarches politiques à l'échelle européenne à travers des contacts avec la commission européenne, les Etats et les parlements nationaux". Le Front Polisario va recourir également aux moyens juridiques, "étant donné que toute décision émanant de la Cour européenne de justice (CJE) à Luxembourg sera irréversible et exécutoire", a souligné Khaddad.

Il a rappelé qu'après l'adoption par le Parlement européen de l'accord d'échange de produits agricoles avec le Maroc en février 2012, le Polisario avait saisit la Cour européenne de justice à Luxembourg, saisine publiée par le Journal officiel de l'Union européenne en février 2013. Et d'ajouter que cette op-

position "avait été retenue par la Cour européenne et est en cours d'examen", rappelant que le conseil de l'Europe "avait présenté à ce sujet une note à la Cour européenne, alors qu'une autre note devrait être présentée par la Commission avant la fin du mois de janvier, ce qui veut dire, pour M. Khaddad, que l'opposition a été jugée recevable, et que l'on s'achemine vers une décision compatible avec le dossier".

Le responsable sahraoui a révélé également que le Polisario s'apprétait à faire opposition à l'accord de pêche, soulignant à cet égard que des pays comme la Grande-Bretagne et l'Allemagne "lorsqu'ils avaient approuvé l'accord, avaient spécifié que le vote n'était pas synonyme de changement du statut juridique du Sahara Occidental et ne voulait pas dire non plus une reconnaissance au Maroc d'un quelconque droit sur le Sahara Occidental".

"L'accord fait obligation au Maroc de respecter les droits de l'homme au Sahara Occidental et devient nul et non avenu au cas où la violation de ces droits était confirmée", a précisé Khaddad, indiquant que les sahraouis avaient le droit de jouir des revenus de l'accord et que le parlement européen doit être partie prenante du processus de contrôle.

● Détérioration de l'état de santé d'un prisonnier sahraoui en grève de la faim

L'état de santé du prisonnier politique sahraoui Hassan Mohamed Lahsen en grève de la faim depuis une semaine dans la prison marocaine de Tiznit s'est "gravement détérioré", a indiqué samedi l'Agence sahraouie de presse (SPS) citant le ministère des Territoires occupés et de la Communauté sahraouie établie à l'étranger.

Le prisonnier politique sahraoui en grève de la faim "souffre de difficultés respiratoires et de douleurs sévères au niveau de l'estomac ce qui a nécessité son transfert à Marrakech pour des soins médicaux", indique la même source.



"Les autorités d'occupation marocaines feignent d'ignorer l'état de santé du détenu sahraoui et ses revendications légitimes portant ouverture d'une enquête juste et impartiale concernant le traitement inhumain qu'il subit".

Le prisonnier politique Hassan Mohamed Lahsen a été arrêté en 2004 par la gendarmerie marocaine et a écopé de 10 ans de prison ferme dont une partie a été purgée à la prison marocaine "Carcel negra" à El-Ayoun occupée et la prison d'Ait Melloul à Agadir (Maroc) avant son transfert à la prison de Tiznit où il se trouve actuellement.

APS

BANGLADESH**Tout est prêt pour «l'investiture du nouveau gouvernement»**

La Premier ministre bangladaise Sheikh Hasina s'est dite prête à former son nouveau gouvernement qui devait entrer en fonction hier pour le second mandat consécutif après les élections législatives de la semaine dernière, a rapporté la presse locale.

«Tous les préparatifs ont été faits pour l'investiture du nouveau gouvernement prévue hier soir à Bangabhaban (résidence officielle et bureau du président bangladais)», a indiqué une source officielle, citée par la presse. «Le président Abdul Hamid présidera l'investiture lors d'une cérémonie à laquelle assisteront un millier de personnes», a-t-elle ajouté.

La cérémonie d'investiture aura lieu alors qu'un blocus des transports ferroviaire, routier et fluvial à l'échelle nationale imposé par l'alliance de 21 partis, dont le Parti nationaliste bangladais de l'ancienne Premier ministre Khaleda Zia, qui ont boycotté les élections après



le refus de la Premier ministre Sheikh Hasina d'introduire un gouvernement intérimaire non partisan pour surveiller les élections législatives, selon la même source. Cette 10^e élection législative controversée a eu lieu le 5 janvier pour 147 des 300 sièges du Parlement

dans 59 des 64 districts du pays, 153 candidats ayant accédé à leurs sièges sans opposition. Selon les résultats de la commission électorale, le parti Ligue Awami au pouvoir s'est accaparé 232 sièges (127 sans opposition), obtenant ainsi la majorité absolue au scrutin.

GRÈCE**2 nouveaux députés du parti Aube Dorée incarcérés**

Deux nouveaux députés du parti d'extrême droite grec Aube Dorée ont été placés en détention provisoire samedi soir après avoir été mis en examen à Athènes pour «direction d'une organisation criminelle», a-t-on annoncé auprès du tribunal.

Une décision sur l'éventuelle incarcération d'un troisième député devait être prise hier.

Six autres députés sur 18 de ce parti ont déjà été mis en examen depuis septembre. Trois d'entre eux sont en prison, dont le dirigeant du parti Nikos Michaloliakos.

Les deux députés nouvellement emprisonnés sont Giorgos Germenis et Panyiotis Iliopoulos. Le troisième est Stathis Boukouras.

Selon l'agence ANA, un témoin a affirmé que M. Germenis avait le rôle d'un «major d'armée» dans le recrute-



ment et l'entraînement de nouveaux membres, ainsi que dans des attaques d'immigrés. Les trois hommes ont affirmé samedi qu'Aube Dorée n'est pas une organisation criminelle. M. Iliopoulos a démenti l'existence de «milices d'assaut» au sein du parti.

Environ 150 personnes ont participé en fin d'après-midi à un rassemblement en faveur des trois députés, devant le Palais de Justice. Parmi celles-ci figuraient la femme et la fille de M. Michaloliakos.

Aube Dorée a annoncé vendredi qu'elle avait l'intention de porter l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme. Ces arrestations et mises en examen ont suivi l'assassinat en septembre de Pavlos Fyssas, un musicien membre de la mouvance d'extrême gauche, tué avec un couteau par un militant d'Aube Dorée.

IRAK**Un attentat à la voiture piégée fait 8 morts à Bagdad**

Un attentat à la voiture piégée a fait au moins huit morts hier à Bagdad, ont rapporté des sources médicales et de sécurité irakiennes.

La voiture piégée a explosé près d'une station de bus et de taxi de la capitale, où des hommes qui venaient de remplir les formalités pour intégrer l'armée irakienne se préparaient à rentrer chez eux, ont précisé ces sources.

Cet attentat fait suite à une précédente

attaque d'un kamikaze qui avait tué 23 personnes et en avait blessé 30 autres jeudi, en actionnant sa charge dans un centre de recrutement de l'armée à Bagdad.

Mercredi soir, douze soldats avaient également été tués par des hommes armés non identifiés dans l'attaque d'un bâtiment de l'armée à 130 km au nord de Bagdad, selon un officier de police. Les forces de sécurité sont réguliè-

rement visées par des insurgés qui luttent contre le gouvernement.

L'Irak a connu des violences très meurtrières en 2013, atteignant des niveaux inédits depuis les années 2006-2007, marquées par un conflit confessionnel.

Pour cette année, le bilan des violences depuis le 1^{er} janvier a déjà dépassé celui de l'ensemble de janvier 2013, avec plus de 400 morts.

SLOVAQUIE
L'intégration à l'UE est bénéfique au pays

Les efforts visant à stimuler l'intégration au sein de l'UE sont bénéfiques pour la Slovaquie, a estimé le Premier ministre Robert Fico, lors d'un discours diffusé par le service public Radio and Television Slovakia (RTVS).

Le Premier ministre a souligné samedi qu'il est d'accord avec la formation d'une union bancaire et avec la coordination des budgets nationaux des différents Etats membres de l'UE.

M. Fico a indiqué que l'Europe «a fait un grand pas en avant en ce qui concerne

son efficacité en termes de lutte contre diverses situations de crise au cours des dernières années, principalement dans le secteur bancaire». «Je ne ressens plus le chaos et l'impuissance comme au début de la récession. Aujourd'hui, l'Union est régie par des mesures systématiques.

Le Conseil européen peut maintenant être considéré comme une institution qui sait ce qu'elle fait et où elle va», a-t-il précisé, ajoutant que l'évolution de l'UE dépend principalement de l'approfondissement de l'intégration.

IRAN**Un pays indispensable pour résoudre les problèmes régionaux**

Les Etats-Unis sont conscients qu'ils ne peuvent pas résoudre les problèmes régionaux sans prendre en considération l'influence de l'Iran, a indiqué samedi le commandant adjoint du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC), le général de brigade Hossein Salami. «A l'heure actuelle, plus aucun pays de la région ne déroule un tapis rouge aux Etats-Unis, et l'Egypte, le Liban et la Syrie ne soutiennent plus les Etats-Unis et les siéistes», a déclaré le général Salami, cité par l'agence de presse iranienne Fars.

«Ils (des officiels américains) ont conscience qu'actuellement il est impossible de résoudre la crise régionale et globale sans la collaboration de l'Iran», a-t-il martelé. «Le rôle de l'Iran quant aux problèmes internationaux et régionaux s'avère de plus en plus influent, notamment sur la crise en Syrie», a-t-il ajouté. Par ailleurs, le commandant de la Force de mobilisation de la résistance (Basij), le général de brigade Mohammad-Reza Nadqi, a déclaré que l'absence de l'Iran à la prochaine conférence de Genève II sur la Syrie «rendra cette réunion futile». «Toute décision prise en l'absence de la République islamique d'Iran sera futile et infructueuse», a estimé le général Nadqi, cité par Fars. Sous la pression des Etats-Unis, l'Iran n'a pas été invité à assister aux prochaines négociations de paix sur le conflit syrien à Genève.

Téhéran revendique son droit d'utiliser des centrifugeuses avancées

Le chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Ali-Akbar Salehi, a revendiqué samedi le droit de son pays d'utiliser des centrifugeuses avancées, a rapporté hier la presse locale.

«Mener des recherches et utiliser des centrifugeuses avancées sont des droits indispensables pour l'Iran», a précisé M. Salehi, soulignant que «les centrifugeuses avancées iraniennes ont été un sujet de discorde lors des négociations de jeudi et vendredi entre les négociateurs iraniens et ceux de l'Union européenne». Le chef de l'OIEA s'est dit convaincu que l'Iran et le groupe 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie plus Allemagne) parviendraient à un accord sur ce différend. Il a espéré que «les désaccords entre l'Iran et les puissances mondiales seraient arrangés», estimant que la position iranienne est très bonne maintenant. «Nous procéderons à l'enrichissement et continuons nos découvertes et nos applications de la technologie nucléaire», selon la même source. M. Salehi a ajouté que «l'un des points positifs de l'accord de Genève pour l'Iran concerne la liberté en termes de recherche et de développement nucléaire (R&D)», soulignant que «l'accord permet à Téhéran de mener des R&D sans aucune restriction». L'Iran et l'Union européenne (UE) ont organisé jeudi et vendredi une réunion à Genève pour discuter des questions restées en suspens relatives à la mise en oeuvre de l'accord nucléaire provisoire scellé entre Téhéran et les grandes puissances mondiales en novembre 2013.

Les experts nucléaires de l'Iran et des six puissances ont tenu trois séries de pourparlers en vue de résoudre divers problèmes techniques avant la mise en place de l'accord de Genève. L'accord de Genève prévoit entre autres qu'il n'y aura pas de nouvelles sanctions contre l'Iran durant une période intérimaire de six mois pendant laquelle Téhéran a accepté de geler le développement de ses activités nucléaires.

Programme du Lundi 13 janvier 2014

TF1

- 06h45 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
09h20 Météo
09h25 Série dramatique Au nom de la vérité
09h55 Série dramatique Au nom de la vérité
10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
10h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins
11h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h45 Météo
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
14h55 Téléfilm de suspense La peur d'un rêve
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
17h25 Jeu Bienvenue chez nous
18h20 Jeu Une famille en or
19h05 Jeu Money Drop
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Loterie Tirage du Loto
20h37 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h50 Téléfilm humoristique Clem 777 Inédit
22h50 New York Unité Spéciale 7
23h40 New York Unité Spéciale 7

2

- 08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h35 Amour, gloire et beauté
09h55 Magazine de société C'est au programme
10h50 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h50 Météo 2
13h52 Magazine du consommateur Consomag
14h00 Magazine de société Toute une histoire
15h40 Magazine de services Comment ça va bien !
16h55 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef
17h50 Jeu Mot de passe
18h20 Jeu Mot de passe
18h50 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h20 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h50 Météo 2
20h00 Journal
20h38 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h40 Magazine musical Alcaline l'instant
20h43 Météo 2
20h45 Série policière Castle 777 Inédit
21h30 Série policière Castle 7
22h15 Série policière Castle 7
23h00 Débat Mots croisés 7

3

- 07h43 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis
08h11 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis
08h35 Série d'animation Les as de la jungle à la rescousse
08h50 Société Des histoires et des vies (1ère partie)
09h50 Société Des histoires et des vies (2e partie)
10h45 Magazine du consommateur Consomag

mag

- 10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h55 Série policière Un cas pour deux
14h55 Série policière Un cas pour deux
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Slam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h05 Rallye-raïd Le journal du Dakar
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Société Violences conjugales, parler pour renaitre 777 Inédit
22h30 Météo
22h35 Grand Soir 3
23h35 Histoire Jean Moulin / Klaus Barbie, la justice de l'histoire

CANAL+

- 08h00 Divertissement Zapping de la semaine
08h15 Série d'animation Les Simpson
08h40 Comédie musicale Les misérables 7
11h00 Court métrage Treffit
11h20 Découvertes Les nouveaux explorateurs
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Divertissement Kamel à Tokyo
14h50 Divertissement Zapping de la semaine
15h10 Divertissement La semaine de Gaspard Proust
15h15 Film fantastique Le Hobbit : un voyage inattendu 777
18h00 Divertissement Zapping
18h05 Divertissement Le Before du grand journal
18h40 Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
20h55 Série humoristique Kaboul Kitchen 777 Inédit
21h30 Série humoristique Kaboul Kitchen 777
22h05 Série humoristique Kaboul Kitchen 777
22h35 Magazine d'information Spécial investigation
23h30 Magazine du multimédia L'oeil de Links
23h55 Thriller Taken 27

M6

- 07h45 Dessin animé Princesse Sofia Inédit
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
08h40 Série d'animation Martine
08h45 Météo
08h50 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h00 Météo
10h05 Jeu Les reines du shopping
11h00 Série humoristique Drop Dead Diva
11h45 Série humoristique Drop Dead Diva
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristique Scènes de ménages
13h40 Météo
13h45 Téléfilm dramatique Un demi-siècle nous sépare
15h40 Série policière Body of Proof 7
16h25 Jeu Les reines du shopping
17h30 Jeu Un dîner presque parfait
18h40 Magazine d'information 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristique Scènes de ménages
20h50 Téléréalité L'amour est dans le pré 7 Inédit
22h45 Téléréalité L'amour est dans le pré : que sont-ils devenus ? (2/2)

La sélection

TF1**20h50****Clem****Résumé**

Quand Caroline et Jean-Paul découvrent que Salomé est victime de harcèlement au collège, ils pensent pouvoir régler rapidement le problème. Mais le fait que Jean-Paul soit professeur et Michel, proviseur, n'arrange pas les choses, bien au contraire. Quant à Caroline, elle adopte une attitude aussi volcanique que protectrice, qui n'aide pas non plus. Si Clem se démente pour aider elle aussi sa petite soeur, elle rencontre par ailleurs quelques problèmes avec Jérôme. Celui-ci est en effet perturbé par le retour de son ex-petit ami. Comment le convaincre que leur relation est solide et qu'il n'a pas à s'inquiéter ? ...

2**20h45****Castle****Résumé**

Une jeune femme, le visage ensanglanté, est trouvée sur le parking des urgences. La victime, Anne Cardinal, une Américaine de 27 ans, décède peu après. Son assassin a voulu faire croire à l'attaque d'un gros mammifère. Anne était étudiante en biologie animale et travaillait dans un centre pour primates à la retraite. Deux jours avant son décès, elle avait téléphoné au professeur Meeks, connu pour ses recherches atypiques sur le Bigfoot, un animal mythique apparenté au yéti. Ce dernier explique qu'Anne était réputée dans le petit monde des chercheurs de Bigfoot, qu'elle croyait avoir rencontré dans son enfance...

3**20h45****Violences conjugales, parler pour renaitre****Résumé**

Tous les deux jours et demi, une femme meurt sous les coups de son conjoint. La violence conjugale n'épargne aucun milieu social et pourtant elle reste taboue, comme un secret de famille. Pour sortir des violences, il faut d'abord sortir du silence. Des femmes, qui ont effectué cette démarche, témoignent. Elles relatent leur parcours du combat pour fuir un conjoint violent et reprendre une nouvelle vie. Au long de cette reconstruction, elles ont croisé des professionnels, juristes, médecins ou travailleurs sociaux, et des bénévoles, formés pour accompagner ces victimes, qui apportent leur point de vue sur la violence conjugale.

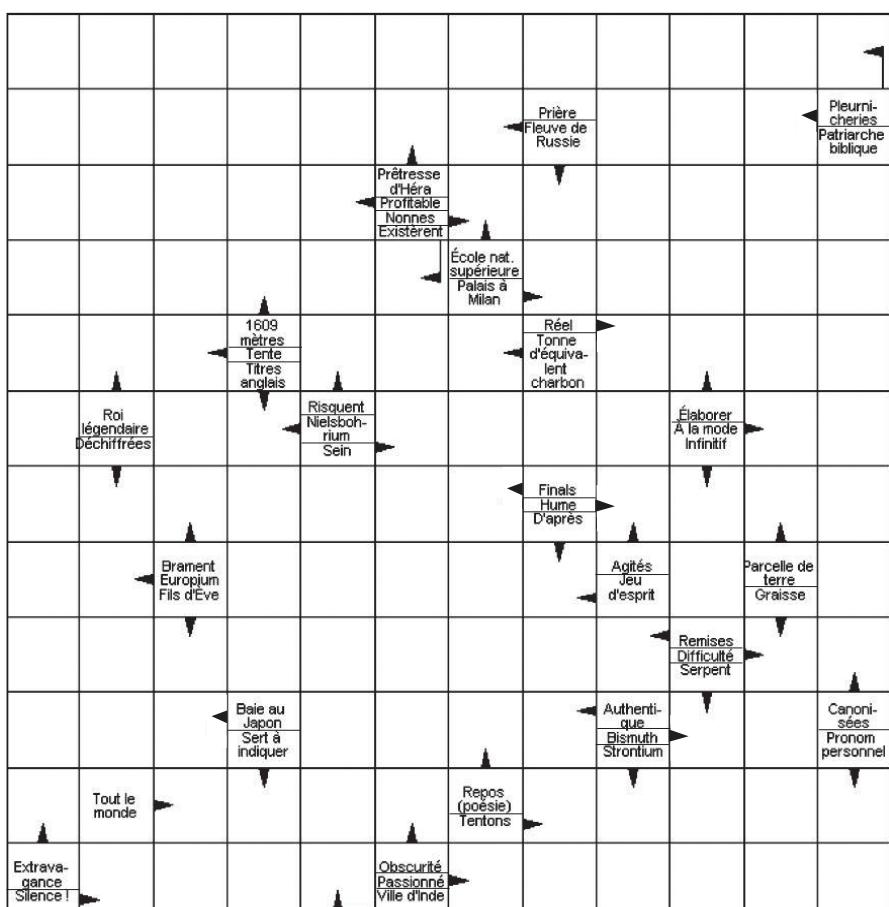
CANAL+**23h40****Kaboul Kitchen****Résumé**

Jacky parvient à fuir son compagnon à ses geôliers et retrouve la liberté après quatre mois de détention. Il compte bien rouvrir le «Kaboul Kitchen» mais, pour ça, il lui faut trouver des associés car il n'a plus d'argent. Jacky refuse toute collaboration avec Amanullah ou le gouvernement américain. Par ailleurs, l'ambassade française ne veut pas qu'il reste en Afghanistan, à moins de se soumettre à une évaluation psychologique. Axel, lui, a l'intention de rentrer en France, où il compte ouvrir une sandwicherie...

M6**20h50****L'amour est dans le pré****Résumé**

Comme tous les ans, la nouvelle saison de «L'amour est dans le pré» débute par la présentation des candidats. Karine Le Marchand a sillonné les routes de France pour rencontrer les quatorze agriculteurs de cette neuvième édition, toutes et tous en quête d'amour. Quatre femmes et dix hommes ont ainsi ouvert les portes de leur exploitation à l'animatrice. Aiguillonnés par les questions certes parfois impertinentes, mais toujours tendres et bienveillantes, de Karine Le Marchand, ils dévoilent leurs espoirs et leurs attentes. A l'issue de la diffusion de cette seconde partie des portraits, les téléspectatrices et téléspectateurs, s'ils sont charmés par l'un(e) des candidat(e)s, pourront lui écrire et lui proposer de le (ou la) rencontrer dans quelques semaines, lors du speed-dating.

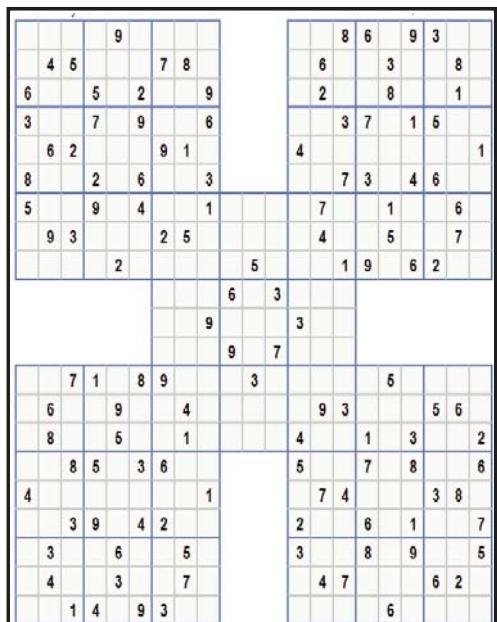
Mots fléchés n°478



Samouraï-sudoku n°478

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°478

Horizontalement:

1. Organite cytoplasme que de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisée comme source d'énergie
2. Appareil, dispositif destiné à prévenir d'un danger - Produits comestibles de la pointe de certains oiseaux, poissons, Poisson d'eau douce - Frappas Viollement, à coups répétés
3. Sulfure de strontium
4. Relatif à la télévision comme moyen d'expression (fém)
5. Adoucir - Symbole représentant la fonction exponentielle
6. Armée, à l'époque féodale - Excréments
7. Couteums - Volcan actif d'Italie - Séléniump 8. Fret d'un bateau - Marteau de couvereur 9. Agacés - Qui a une saveur aigre
10. Technétium - Larve
11. Relatif à la télévision comme moyen d'expression (fém)
12. Einstenium - Mariages

Verticalement:

1. Religieuse placée sous la vocale de sainte Marie-Madeleine
2. Esclaves d'état, à Sparte - Grands félins
3. Grosse araignée
4. Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
5. Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Écrivain italien
6. Mathématiques français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Danemark
7. Loi du silence (pl.) - Pronom personnel
8. Formerons des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
9. Acteur amérindien - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux Etats-Unis
10. Langue slave qui a été la langue officielle de l'U.R.S.S.
11. Confére - Prefixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
12. Orient - Versiez des larmes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Lorsqu'on arrive en retard, il ne faut pas prendre la tête aux autres.

Proverbe algérien

Celui qui croit que la forêt est vide, c'est qu'il est dénué de sens.

Proverbe berbère

Qui veut faire quelque chose trouve un moyen. Qui ne veut rien faire trouve une excuse.

proverbe arabe

Jeu de main, jeu de vilain

Proverbe français

C'est arrivé un 13 Janvier

1895 : bataille de Coati.

1935 : plebiscite pour le rattachement de la Sarre à l'Allemagne.

1942 : déclaration du palais de Saint-James.

1953 : dénonciation dans la presse soviétique du «complot des blouses blanches».

1963 : coup d'État au Togo et assassinat du président Sylvanus Olympio.

1967 : Gnassingbé Eyadema prend le pouvoir au Togo.

1980 : proclamation de la IIe République au Togo.

1991 : réélection de Mário Soares à la présidence du Portugal.

1993 : signature de la convention sur l'interdiction des armes chimiques.

Célébrations :

- Cap-Vert : Dia da Democracia, (Jour de la démocratie).

- Inde : Fête de Lohri (en), fête hivernale des moissons.

- Lituanie : Journée des défenseurs de la Liberté, en souvenir de l'assaut de la Tour de Vilnius, symbole de l'invasion des pays baltes par l'ex-URSS en 1991.

- Russie, Biélorussie, Géorgie, Ukraine, Serbie, Monténégro, République serbe de Bosnie, Macédoine et communautés russophones : nouvel an orthodoxe, dans la nuit du 13 au 14 janvier, selon le calendrier julien.

- Suède et Finlande : Julgransplundring (sv) ou Tjugondedag jul (sv) ou Tjugondag Knut, fin de la période de Noël où on se débarrasse du sapin.

- Togo : Fête de la libération.

- Grand Maghreb : Yennayer est le premier jour de l'an du calendrier amazigh, (Il correspond au premier jour de janvier du calendrier julien, qui aujourd'hui est décalé de 13 jours par rapport au calendrier grégorien).

HANDBALL-CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2014 (ALGER DU 16 AU 25 JANVIER)

I'Algérie vise la qualification au Mondial 2015

L'APS diffuse à partir du dimanche 12 janvier et jusqu'au 15 du même mois une série de papiers sur la 21^e édition du

Championnat d'Afrique des nations de handball (CAN-2014), prévu du 16 au 25 janvier à Alger.

Les papiers ont trait à la présentation générale de la compétition, à la préparation et objectifs des deux sélections algériennes «dames et messieurs», engagées dans ce rendez-vous continental, ainsi qu'à la présentation des différentes poules de compétition.

La sélection algérienne de handball, vice-championne d'Afrique, disputera la 21^e Coupe d'Afrique des nations (CAN-2014) devant son public, du 16 au 25 janvier, avec l'objectif d'arracher une des trois places qualificatives au Mondial 2015 prévu au Qatar. Cet objectif, fixé par le sélectionneur national Réda Zeguili de concert avec la Fédération algérienne de handball (FAHB), est à priori à la portée des coéquipiers de Messaoud Berkous qui feront partie du groupe B avec le Maroc, l'Angola, le Congo, la RD Congo et le Nigeria. «Nous avons eu une discussion avec le DTN et le président de la FAHB avec lesquels nous avons fixé la qualification au Mondial 2015 comme objectif principal.



Maintenant, si nous avons l'opportunité de disputer la finale devant notre public, ce sera un autre état d'esprit», a déclaré Réda Zeguili à l'APS.

La sélection algérienne, privée de Hichem Daoud victime d'une blessure au genou gauche, a bénéficié de cinq stages à l'étranger pour préparer cet important rendez-vous continental. Le premier stage organisé début novembre en République tchèque, avait regroupé l'ensemble des joueurs de l'équipe nationale, en présence des professionnels, et s'est soldé par quatre victoires face à des équipes de seconde zone.

La préparation des hommes de Zeguili s'est ensuite poursuivie avec des stages hebdomadaires de courte durée (2 jours) au niveau national pour les joueurs locaux avant de s'envoler pour l'Espagne fin novembre, puis en Roumanie et en Croatie fin décembre.

Toutefois, le sélectionneur national a regretté la

faiblesse des sparring-partners des Verts et l'absence des joueurs professionnels lors de ces stages. «Nous n'avons pu récupérer l'ensemble des joueurs qu'à deux semaines seulement du coup d'envoi de la CAN, le plus difficile a été de regrouper les joueurs évoluant à l'étranger. Cette situation a engendré inévitablement un manque de cohésion entre joueurs locaux et professionnels», a souligné Zeguili la veille du dernier stage de préparation en Hongrie.

En Hongrie, le staff technique des Verts a axé son travail sur la cohésion du groupe et l'aspects psychologique en prévision du rendez-vous d'Alger. Lors de l'ultime stage pré-compétitif, la sélection algérienne a procédé aux dernières retouches, en remportant deux matches devant le Bahreïn de l'ex-coach des Verts, Salah Bouchekriou (23-20) et le Koweït (31-20), et une défaite devant les mêmes Bahreïnis (27-28) au début du stage.

Bel état d'esprit chez les joueurs

Côté effectifs, Zeguili a fait part du «bon état d'esprit» qui règne au sein de son groupe et de «la motivation de ses joueurs pour réaliser un bon résultat à Alger». L'Algérie entamera sa campagne africaine contre le Nigeria, le 16 janvier à la salle Harcha Hacène d'Alger, en ouverture de la 21^e édition de la Coupe d'Afrique des nations. Les coéquipiers de Messaoud Berkous enchaîneront avec le match face à la RD Congo (17 janvier), puis le lendemain face à l'Angola (18 janvier), ensuite le Congo (20 janvier), avant de boucler les matches du premier tour (Groupe B) face au Maroc le 21 janvier.

Les quatre premiers de chaque groupe, passeront en quarts de finale. Pour les amateurs des statistiques, seules la Tunisie (9) (6) et l'Egypte (5) ont été sacrés du titre continental depuis la création de cette épreuve. L'Algérie qui a pris part à 19 éditions, n'a raté que la première édition en 1974 remportée par la Tunisie. Outre les six titres décrochés en 1981, 1983, 1985, 1987, 1989 et 1996 l'Algérie a obtenu six fois la 2^e place (1991, 1994, 1998, 2000, 2002, 2012) et cinq fois la 3^e place (1976, 1979, 1992, 2008, 2010). Le Sept algérien n'avait raté la podium qu'à deux reprises en 2004 et 2006.

Daoud Hichem, une absence de taille pour le Sept algérien

Victime d'une méchante blessure au genou gauche, le handballeur algérien Daoud Hichem ratera la Coupe d'Afrique des nations 2014 (CAN-2014), prévue du 16 au 25 janvier à Alger, une absence de taille pour le sélectionneur national, Réda Zeguili, qui doit faire face à ce casse-tête. Malgré son jeune âge (22 ans), le demi-centre du HBC El-Biar s'est imposé comme un élément essentiel

chez les Verts, ce qui obligera le patron du Sept national à puiser dans son effectif pour trouver une doublure à même d'occuper ce poste névralgique du terrain. Le rappel en sélection du vétéran de l'US Saintes (France), Tahar Labane, âgé de 36 ans, après une retraite internationale de deux ans, est d'ailleurs pour quelque chose, vu le déficit d'éléments de valeur à ce poste. Mais

Daoud Hichem, qui poursuit sa rééducation fonctionnelle après sa rupture partielle des ligaments croisés antérieurs du genou gauche lors du stage de l'équipe nationale en République tchèque, ne veut pas dramatiser et estime que Réda Zeguili possède tous les atouts nécessaires pour faire oublier sa défection et composer son équipe type.

APS

Solution Samurai-sudoku N°477

6	7	1	8	2	4	3	9	6
8	3	2	7	9	6	4	5	1
6	9	4	3	6	1	7	8	2
2	4	7	6	3	5	8	1	9
1	5	6	9	7	8	2	3	4
9	8	3	4	1	2	6	7	5
7	6	8	5	6	4	9	1	2
3	2	9	1	8	7	6	4	5
4	1	5	2	6	3	9	7	8

4	3	7	6	2	1	8	9	5
2	6	9	5	8	4	3	1	7
5	8	1	9	3	7	2	4	6
8	1	5	7	9	2	6	3	4
9	4	6	3	1	5	7	8	2
3	7	2	4	6	8	1	5	9
5	7	2	4	6	8	1	5	9
3	7	2	4	6	8	1	5	9
7	5	2	8	9	4	3	6	1

8	6	1	2	7	3	9	4	5
4	3	9	5	6	1	8	7	2
7	5	2	8	9	4	3	6	1
8	6	1	2	7	3	9	4	5
4	3	9	5	6	1	8	7	2
7	5	2	8	9	4	3	6	1
8	6	1	2	7	3	9	4	5
4	3	9	5	6	1	8	7	2
7	5	2	8	9	4	3	6	1

Solution Mots Croisés N°477

PARAPHIMOSIS ■ARAIRE■ATACA
■TEPLICE■E■IR
TUILEAUX■J■C
I■DY■TRAMAIL
NU■VEINARDE
SETHI■PTOSIS
■OLE■CAIEU■O
■NE■BARD■SITE
■A■TRIMER■SIR
GENERE■PESER
EXPLETIF■USE

BASEBALL

Alex Rodriguez (New York Yankees) suspendu toute la saison 2014 pour dopage

La star des New York Yankees, Alex Rodriguez, a écopé d'une suspension de 162 matches pour dopage, soit l'ensemble de la saison 2014, annoncé samedi la Ligue nord-américaine de baseball (MLB).

La personne chargée de l'arbitrage selon la convention de la Ligue de baseball, Fredric Horowitz, a pratiquement confirmé en appel la décision de la MLB qui, en août dernier, avait suspendu Rodriguez pour 211 matches ainsi que 12 autres joueurs pour leur lien avec la clinique Biogenesis de Floride (sud-est des Etats-Unis). Cette dernière est soupçonnée d'avoir été la plaque tournante d'un trafic de produits dopants. La suspension de Rodriguez est la plus longue jamais imposée à un joueur de baseball de la MLB.

CLASSEMENT MONDIAL-2014 (GOAL-BALL)

I'Algérie sur le podium du mois de janvier

La sélection nationale algérienne de Goal-ball s'est classée en 3^e position au classement mondial mensuel de la Fédération internationale de sports pour mal-voyants (IBSA) publié hier sur le site web de l'instance internationale. L'équipe algérienne a totalisé 297.844 points, derrière l'Iran (1^{er} avec 339.212 pts) et le Brésil (pays hôte des prochains Jeux paralympiques-2016) avec 305.851 pts. Le dernier titre africain obtenu à Nairobi, qualificatif au prochain Mondial 2014, et les bons résultats obtenus dans les derniers tournois internationaux (Pologne, Marseille, Hongrie), ont propulsé l'Algérie sur le podium mondial, conservant, surtout, sa suprématie au niveau africain. «Cette bonne progression pour l'équipe, 1^{re} le mois passé, 7^e en novembre et 1^{re} en octobre. C'est le fruit aussi d'un travail continu et de longue haleine effectué depuis des années. Il faut, maintenant, maintenir cette dynamique pour les prochaines échéances», a indiqué l'entraîneur de l'équipe nationale Mohamed Bettahar.

Le classement de la Fédération internationale prend en compte les différentes compétitions internationales (Championnat du Monde, championnats continentaux, jeux mondiaux, tournois internationaux et Jeux paralympiques). La 4^e position au classement mensuel de la Fédération internationale de sports pour mal-voyants (IBSA) est occupée par la Turquie (297.372 pts) et la 5^e par la Chine (273.438 pts).

Concernant les adversaires des Verts au championnat du monde, prévu juillet prochain en Finlande (20 juillet-6 juillet-2014), la sélection du pays hôte, médaillée d'or des derniers Jeux paralympique-2012, est classée 9^e (246.202 points).

Les USA sont classés 6^e avec 268.140 pts, la Finlande (9^e), l'Espagne (10^e-226.393 pts), la République tchèque (11^e avec 206.098 pts), l'Allemagne (18^e/117.990 pts) et l'Ukraine (16^e/138.771 pts), 5^e nations figurent au classement mensuel de janvier de la Fédération internationale (IBSA), où l'Egypte (vice-championne d'Afrique) se positionne à la 14^e place et le Maroc (bronze) à la 19^e. La marche est fermée par la Bulgarie (51^e avec 10.973 pts seulement).

Solution Samurai-sudoku N°477

6	7	1	8	2	4	3	9	6
8	3	2	7	9	6	4	5	1
6	9	4	3	6	1	7	8	2
2	4	7	6	3	5	8	1	9
1	5	6	9	7	8	2	3	4
9	8	3	4	1	2	6	7	5
7	6	8	5	6	4	9	1	2
3	2	9	1	8	7	6	4	5
4	1	5	2	6	3	9	7	8

4	3	7	6	2	1	8	9	5
2	6	9	5	8	4	3	1	7
5	8	1	9	3	7	2	4	6
8	1	5	7	9	2	6	3	4
9	4	6	3	1	5	7	8	2
3	7	2	4	6	8	1	5	9
5	7	2	4	6	8	1	5	9
3	7	2	4	6	8	1	5	9
7	5	2	8	9	4	3	6	1

8	6	1	2	7	3	9	4	5
4	3	9	5	6	1	8	7	2
7	5	2	8	9	4	3	6	1
8	6	1	2	7	3	9	4	5
4	3	9	5	6	1	8	7	2
7	5	2	8	9	4	3	6	1
8	6	1	2	7	3	9	4	5
4	3	9	5	6	1	8	7	2
7	5	2	8	9	4	3	6	1

Solution Mots Croisés N°477

GUERREETPAIX
REVEURS■UNS■
ALES■STABIES
TENIR■ERES■O
TEDEA■OR■AT
EMMERDEMENTS
PIES■RUE■AH■
ADN■MONSTRES
PITA■IE■URNE
I■SCOTCH■AIR
ER■ES■TOLIER
R■ISERE■ISNA

Solution Mots Fléchés N°477

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL OUED
DAÏRA DE MIH OUENSA
COMMUNE DE MIH OUENSA
N° D'IDENTIFICATION FISCAL 098489265086111
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°02/2013

Monsieur le président de l'assemblée populaire communale de Mih Ouensa wilaya d'EL OUED lance un avis d'appel d'offres national restreint pour le complément de siège APC.

• Lot N°01: Complément de siège APC (éclairage public et réseau affaissement d'incendie + aménagement extérieur + mur de clôture + générateur d'électricité et sa chambre).

Les entreprises qualifiées en Bâtiments activité principale catégorie (II) ou plus peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service technique de la commune Mih Ouensa wilaya d'EL OUED, Bureau d'équiperme.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

- Déclaration à soucrire dûment remplie et signée.
- Déclaration de probité remplie et signée
- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelles activité principale Bâtiments catégorie 2 ou plus légalisée et en cours de validité.
- Copie de l'extrait de registre de commerce légalisée par le C.N.R.C.
- Copie du casier judiciaire du gérant (B.N°3) légalisée et en cours de validité.
- Copie des pièces fiscales (extrait de rôles) légalisée et en cours de validité et compris tout le taxe
- Copie du numéro d'identification fiscale (NIF).
- Copie des pièces parafiscales (mises à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH) légalisée et en cours de validité.
- Planning prévisionnel des réalisations des travaux détaillé.
- L'instruction remise aux soumissionnaires dûment paraphée et renseignée.
- Copie des références professionnelles (attestations de bonne exécution) légalisée.
- Copie des bilans fiscaux pour les trois dernières années légalisée par les services des impôts ou copie légalisée de l'attestation d'activité pour les trois dernières années délivrée par les services des impôts.
- Liste des moyens humains et matériels accompagnée des pièces justificatives conformément au cahier de charges.
- Copie du statut de l'entreprise pour la société légalisée et les modifications s'il y a lieu.
- Copie légalisée de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2012 délivrée par les CNRC.
- Reçu de tirer le cachet de charge.

B- Offre financière :

- Lettre de soumission dûment remplie et signée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli et signé.

Les offres technique et financière doivent être contenues dans deux (02) enveloppes distinctes ne comportant que les mentions suivantes :

- Enveloppe N° 01 : Offre technique.

- Enveloppe N° 02 : Offre financière.

Ces offres devront être déposées au secrétariat de Monsieur le président de l'assemblée populaire communale de Mih Ouensa wilaya d'EL OUED, à l'intérieur d'une enveloppe principale anonyme et ne comportera que la mention suivante :

A Monsieur le président de l'assemblée populaire communale de Mih Ouensa

«A ne pas ouvrir»

Avia d'appel d'offre national restreint n°02/2013

Complément de siège APC

Lot N°01 : complément de siège APC (éclairage public et réseau affaissement d'incendie + aménagement extérieur + mur de clôture + générateur d'électricité et sa chambre).

- La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ou la presse nationale, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Le dépôt des offres est fixé de 09h à 12h 00 le dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres.
- L'ouverture des plis technique et financier sera tenus en séance publique au siège de l'APC de Mih Ouensa à 14h 30 le jour de dépôt des offres, cet avis sera considéré comme invitation aux soumissionnaires pour assister aux séances d'ouverture des plis conformément à l'article 123 du décret présidentiel 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.
- La durée de validité des offres est fixée à une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois.

DK NEWS

Anep : 101 579 du 13/01/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya d'Ourgla
Daïra de Taibet
Commune de Bennaceur
N° 098430175058125
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/2014

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la Commune de Bennaceur lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation de projet suivant :

Réalisation d'une station de relevage avec conduit de refoulement

Les entreprises intéressées, par le présent avis qualifié catégorie 2 activité principale Hydraulique, peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune. Les offres doivent être envoyées et accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

OFFRE TECHNIQUE:

- 1- Copie certifiée conforme de certificat de qualification (activité principale hydraulique 2^e catégorie en cours de validité en date d'ouverture)
- 2- Copie certifiée conforme de certificat de commerce
- 3- Copie originale du casier judiciaire en cours de validité en date d'ouverture
- 4- Copie certifiée conforme de la carte d'immatriculation fiscale
- 5- Copie certifiée conforme de l'extrait de rôle de l'entreprise en cours de validité en date d'ouverture. Avec calendrier de paiement en cas de dettes
- 6- Copie certifiée conforme des attestations de mise à jour CASNOS en cours de validité en date d'ouverture. Avec calendrier de paiement en cas de dettes
- 7- Copie certifiée conforme des attestations de mise à jour CACOBATH en cours de validité en date d'ouverture. Avec calendrier de paiement en cas de dettes
- 8- Copie certifiée conforme des attestations de mise à jour CASNOS en cours de validité en date d'ouverture. Avec calendrier de paiement en cas de dettes
- 9- Planning des travaux de réalisation de projet 10- La déclaration à soucrire datée et signée par le déclarant.
- 11- Déclaration de probité datée et signée par le déclarant.
- 12- Instruction visant aux déclarants datée et signée

13- Les critères de sélection datés et signés par le déclarant

14- Le cahier des instructions daté et signé par le déclarant

15- Les références professionnelles de l'entreprise justifie (les projets réalisé pendant les derniers 05 ans 2009-2013)

16- Copie certifiée conforme des bilans des impôts les 3 dernières années (2010-2011-2012)

17- Quittance de participations de 1 000,00 DA.

18- Liste des moyens matériels (Jointe avec des cartes grises et attestation d'assurance et factures de l'autre matériel).

19- Copie certifiée conforme liste des moyens humains des ouvriers et les responsables principaux du projet.

20- Copie certifiée conforme de certificat de dépôts des comptes sociaux des entreprises concernées (EURL-SNC-SARL-SPA...) en cours de validité en date d'ouverture. Avec le statut dans le cas où celui-ci et une société.

OFFRE FINANCIÈRE:

01- Lettre de soumission datée et signée par le déclarant.

02- Le bordereau des prix unitaires rempli et signé par le déclarant

03- Le devis quantitatif et estimatif rempli et signé par le déclarant

AMonsieur le président de l'APC de BENNACEUR sous double pli strictement anonyme portant uniquement la mention suivante.

Appel d'offres national restreint n°01/2014 Réalisation d'une station de relevage avec conduit de refoulement (Soumission à ne pas ouvrir)

Le délai de la préparation des offres est fixé à 10 jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis de la limite de délais de dépôt des offres à 14h30 au siège de la commune.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant le délai de préparation des offres plus 03 mois.

DK NEWS

Anep : 101 558 du 13/01/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MÉDÉA
DAÏRA D'EL-GUELB EL KEBIR
COMMUNE SEDRIA
NIF 098426615030619

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/2013

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune de Sedraia, relance pour la 1^{re} fois l'avis d'appel d'offres restreint N° 01/2013 pour : **AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE RELIANT LA ROUTE NATIONALE N°18 ET EL ASSALA SUR 02 KM.**

Les entreprises qualifiées et spécialisées dans la matière catégorie III et plus, activité principale travaux publics intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau service technique de la commune de Sedraia contre le paiement de deux mille (2000,00) DA auprès de Monsieur le Trésorier Intercommunal de la Daïra d'El-Azizia - Wilaya de Médéa contre un avis de virement qui sera relayé auprès du service de comptabilité de la commune de Sedraia.

Les offres accompagnées obligatoirement des pièces prévues par l'article 51 du décret présidentiel n°10-263 du 07 octobre 2011, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, ainsi que l'article n°13 (Instructions aux soumissionnaires) du cahier des charges devront être remises sous enveloppe principale scellée ne comprenant aucune rature ou inscription autre que le numéro d'arrivée enregistré par le maître de l'ouvrage, l'objet de la consultation, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention anonyme et comportant (02) enveloppes internes séparées, la première contenant l'offre technique et la deuxième l'offre financière, à l'adresse suivante:

A Monsieur Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Sedraia AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE RELIANT LA ROUTE NATIONALE N°18 ET EL ASSALA SUR 02KM.

((Soumission à ne pas ouvrir))

Cette enveloppe principale devra abriter deux autres enveloppes scellées:

1/Une enveloppe « Offre technique »; contenant toutes les pièces relatives aux capacités techniques et financières de l'entreprise soumissionnaire tel qu'il est indiqué dans le cahier des charges.

2/Une enveloppe « Offres financière »; contenant toutes les pièces relatives à l'offre financière tel qu'il est indiqué dans le cahier des charges

Toute soumission non accompagnée des pièces et documents constitutifs des dossiers (1) et (2) tel qu'il est énuméré dans « l'instruction aux soumissionnaires » partie intégrante au cahier des charges, est irrecevable conformément aux articles 51 et 120 à 125 du décret présidentiel n°10-263 du 07 octobre 2011, portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

L'OFFRE TECHNIQUE:

- Le cahier des charges daté, cacheté et signé,
- La déclaration à soucrire dûment remplie, datée, cachetée et signée,
- La déclaration de probité dûment remplie, datée, cachetée et signée,
- Certificat de qualification et classification professionnelles, activité principale dans le domaine de travaux publics, catégorie trois (III) et plus (copie légalisée),
- Mise à jour CNAS - CASNOS- CACOBATPH en cours de validité (copie légalisée),
- Statut de l'entreprise soumissionnaire pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale le droit algérien EURL et SARL, etc., (copie légalisée),
- Casier judiciaire du gérant ou le directeur de l'entreprise, en cours de validité (copie originale),
- Copie légalisée du bilan financier des trois dernières années (2010/2011/2012) visée par service d'impôts,
- Registre de commerce et le numéro d'identification fiscale (copies légalisées par CNRC),
- Le planning d'exécution des travaux,
- Les attestations de bonne exécution délivrées par le maître de l'ouvrage (copies légalisées),
- Extrait de rôles apuré en cours de validité (moins de 03 mois, non apuré devra être accompagné d'un échéancier de paiement à jour) (copie légalisée),
- La liste nominative du personnel d'encadrement établie, visée par l'entrepreneur
- + diplôme ou certificat de compétence professionnelle signé récemment par les services de la CNAS ou autre pièce justificative du présent cahier des charges (copie légalisée),
- La liste du matériel sur laquelle figure l'immatriculation de chaque engin demandé, appuyée par des cartes grises légalisées pour le matériel roulant et accompagnées d'un PV de huissier pour le matériel non roulant (copies légalisées).

L'OFFRE FINANCIÈRE:

- La lettre de soumission dûment remplie avec date, cachet et signature,
- Le bordereau des prix unitaires rempli, avec date, cachet et signature,
- Le devis quantitatif et estimatif rempli, avec date, cachet et signature.

Le soumissionnaire devra, soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, spécifications et plans figurant au dossier de la soumission.

La date de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP **08h 00 mn à 12h00 mn**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : **Bureau service technique de la commune de Sedraia**

La durée des offres est de **cent cinq (105) jours**, à compter de la date du dépôt des offres. L'ouverture des plis est publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres indiquée ci-dessus à dix heures (**10h 30 mn**), au siège de l'Assemblée Populaire Communale de la commune de Sedraia, en présence des soumissionnaires conformément à l'article 123 du décret présidentiel n°10-263 du 07 octobre 2011, portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

Les soumissionnaires sont invités à y assister.

La date de parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

DK NEWS

Anep : 101 470 du 13/01/2014

VERTS D'EUROPE

Débuts réussis pour Medjani avec Valenciennes, Mostefa (Ajaccio) et Feghouli (Valence) battus

Le défenseur algérien Carl Medjani a réussi ses débuts avec Valenciennes, vainqueur samedi de Bastia (3-2) lors de la 20^e journée du championnat de France de football, tandis que les autres internationaux des Verts, Mehdi Mostefa (Ajaccio, France) et Sofiane Feghouli (Valence, Espagne) ont essayé des défaites contre le PSG (2-1) et le Celta Vigo (2-1). Premier match et première victoire donc pour le défenseur de l'équipe nationale qui a décidé de quitter l'Olympiakos (Grèce) pour gagner en volume de jeu en prévision du Mondial-2014 au Brésil.

Contre Bastia, Medjani a joué la totalité des 90 minutes, tout comme l'autre Algérien du match, Ryad Boudebouz, qui n'a pas empêché cependant un revers pour son équipe. Cette victoire n'a eu aucune incidence sur le classement de VA, resté scotché à une 18^e place de relégable avec 17 points, tandis que les Corse sont 13^e avec 24 unités.

A Ajaccio, Mehdi Mostefa a aussi joué tout le match de son équipe qui a cru avoir fait le plus dur en ouvrant le score contre le leader de la Ligue 1, le PSG.

Mais les Parisiens l'ont finalement emporté en remontée grâce notamment au but de Blaise Matuidi à la 74^e minute, enfonce un peu plus les Corse, lanterne rouge de la L1. Toujours en France, Faouzi Ghoulam (Saint-Etienne) est revenu avec un précieux point du déplacement en Bretagne contre Guingamp (0-0) pour consolider la 4^e place au classement, qualificative à la prochaine Europa League. Égal à lui-même, Ghoulam a joué toute la rencontre, distillant de précieux ballons du côté gauche à ses équipiers en attaque.

En Espagne, Valence de Sofiane Feghouli est toujours coincé dans le ventre mou du classement (8^e) après sa nouvelle défaite en Galice contre le Celta Vigo qui s'est imposé grâce à un doublé du Brésilien Charles Dias de Oliveira. Le milieu offensif algérien a essayé tant bien que mal d'enquêter l'arrière-garde du Celta Vigo, en vain, alors que la veille, son compatriote Yacine Brahimi s'est distingué lors de la victoire de Grenade face à Valladolid (4-0) avec notamment une passe décisive. Enfin en Angleterre, dont le championnat ne connaît pas de répit, l'international algérien de Crystal Palace, Adlène Guedioura, a effectué samedi son retour à la compétition après s'être éloigné des terrains depuis novembre 2013 à cause d'une blessure.

Mais si Crystal Palace a retrouvé Guedioura, qui a été incorporé à la 82^e minute, ses résultats n'ont pas connu de changements avec cette nouvelle défaite à Londres contre Tottenham (2-0).

Le milieu défensif algérien a été créé d'une belle prestation pour son retour, tout comme le jeune Algérien des «Spurs», Nabil Bentaleb (19 ans), étincelant lors des 90 minutes jouées.

Le club de Guedioura est 20^e et dernier de la Premier League, tandis que Tottenham occupe le 5^e rang au classement.

ÉQUIPE ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

Noureddine Kourichi : «Bentaleb est un joueur qui nous intéresse»

Le sélectionneur-adjoint de l'équipe algérienne de football, Noureddine Kourichi, a fait part hier de l'intérêt du staff technique national pour les services du milieu de terrain algérien de Tottenham Hotspur (Premier league anglaise de football), Nabil Bentaleb, pour l'intégrer au sein des Verts.

«Je suis depuis plusieurs mois. C'est un excellent joueur d'avenir pour nous. Il peut apporter beaucoup avec son pied gauche, il est très percutant, à l'aise techniquement, bien sûr qu'il nous intéresse mais pour le reste je ne peux pas en dire plus», a indiqué Kourichi au site spécialisé La Gazette du Fennec.

Utilisé à cinq reprises cette saison, dont une titularisation en Cup et une autre en championnat, hier samedi face à Crystal palace (2-0) où il a été élu meilleur homme du match, Nabil Bentaleb, jeune talent reconnu cet été par Tottenham, a profité de quelques absences pour disputer ses premiers matches avec l'équipe



première des Spurs dans un milieu de terrain où la concurrence ne manque pourtant pas.

Des débuts prometteurs pour un milieu de terrain salués par les observateurs et encouragés par le supporters du club notamment. Selon la même source, Kourichi compte bien appuyer une possible convocation de Bentaleb à l'occasion de la rencontre amicale, le 5 mars prochain face à la Slovénie, à Blida.

Son avenir sera évoqué le 31 janvier prochain à l'occasion d'une réunion entre les membres du staff et certains responsables de la Fédération algérienne de football (FAF).

Toutefois, la presse anglaise a évoqué dimanche une possible naturalisation de Bentaleb, au même titre que le jeune milieu offensif de Manchester United, Adnan Januzaj. La presse anglaise a révélé un intérêt de la Fédération anglaise (FA) pour les services de Bentaleb pour l'intégrer dans la sélection des Trois Lions. Alors qu'il n'a disputé qu'un seul match amical avec l'équipe de France des moins de 19 ans (U-19) face à l'Allemagne, le joueur, formé à Lille, est éligible pour changer de nationalité sportive à tout moment.

INTER MILAN

Taïder reprend les entraînements avec le groupe, l'AC Milan veut un échange entre l'Algérien et Matri

Le milieu de terrain algérien de l'Inter Milan Saphir Taïder, blessé aux adducteurs gauches, a repris samedi les entraînements avec le groupe mais sera quand même forfait pour le déplacement d'aujourd'hui à Vérone contre le Chievo, a rapporté hier la presse italienne spécialisée.

À ce rythme de récupération, l'international algérien sera prêt pour le match de dimanche prochain à l'extérieur contre le Genoa pour le compte de la 20^e journée du championnat d'Italie de football, indique-t-on de même source.

Taïder, 21 ans, était rentré des vacances de fin d'année en trainant une blessure contractée pendant l'entraînement personnalisé qu'il effectuait sur la base du programme du préparateur physique, Giuseppe Pondrelli. L'ex-joueur de Bo-

logne a manqué les deux dernières sorties du club lombard, face à la Lazio de Rome en championnat (défaite 1-0) et en coupe d'Italie devant l'Udinese (élimination, 1-0). Le déplacement à Vérone sera le 3^e match raté en raison de cette blessure.

Sur le plan du marché des transferts, l'Inter est toujours à la recherche d'un nouvel attaquant pour renforcer sa ligne offensive et a jeté son dévolu sur Alessandro Matri, que l'AC Milan ne trouve pas d'inconvénients à libérer.

Les «Rossoneri» ont exigé cependant en échange Saphir Taïder ou le Serbe Mateo Kovacic, des joueurs considérés comme «intouchables» par l'Inter qui a proposé, de son côté, le Serbo-Suisse Zdravko Kuzmanovic, selon le journal turinois *Tuttosport*.



LIGA SAGRES PORTUGAISE (20^E J)

Le Sporting Lisbonne leader provisoire , 24 minutes de jeu pour Slimani face à Estoril

Le Sporting Lisbonne s'est emparé samedi soir provisoirement du fauteuil du leader du championnat portugais de football, à la faveur du match nul décroché sur le terrain d'Estoril (0-0), en match comptant pour la 15^e journée du championnat. Avec 34 points au compteur, le Sporting dépasse d'une longueur ses deux poursuivants, le FC Porto et le Benfica Lisbonne, qui devaient se rencontrer hier soir, dans le choc de cette journée.

L'attaquant international algérien de Sporting Lisbonne, Islam Slimani, a fait son apparition en fin de match (66^e), en



remplacement de son coéquipier Carillo. L'ancien joueur du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne), Slimani n'a pas réussi à peser sur la défense d'Estoril en dépit de ses nombreux appels de balles.

En manque de jeu avec le club lisboète, la presse portugaise avait évoqué l'intérêt du nouveau promu en Serie A italienne, Sassuolo, et des Anglais de Queens Park Rangers pour Slimani.

Dans une récente déclaration à la presse nationale, l'ex belouizdadi a avoué qu'il se sentait bien au Sporting, et qu'il voulait rester pour gagner sa place.

TRANSFERT

Mohamed Rechrache proche du CA Bordj Bou-Arréridj

Le CA Bordj Bou-Arréridj (Ligue 1 professionnelle de football) s'attachera dans les prochains jours les services du joueur émigré, Mohamed Rechrache, a appris l'APS, samedi, auprès de la direction du club.

Le président de la Sspa-CABBA, Djamel Messaoudène, a indiqué que le staff technique de l'équipe a "apprécié" les capacités de ce milieu terrain offensif de 20 ans, au cours du stage clôturé samedi à Staoueli (Algér). Ce joueur qui signera "pour quatre années" sera le troisième footballeur émigré recruté à l'occasion

du mercato d'hiver après le défenseur Hamine et le gardien de but Souich, a souligné Messaoudène qui a fait état de la libération de Ferhat pour le Chabab d'Aïn Fakroun, de Hamiche au profit du Mouloudia de Saïda et de Charef. Le club bordjien s'emploiera également à faire signer un autre attaquant avant la fin de la période des transferts, selon la même source. A la fin de la phase aller, le CABBA occupe, en compagnie de la JSM Béjaïa, la 14^e place du classement de Ligue 1 avec 13 points au compteur.

APS



CAMEROUN

**Qui va dompter les LIONS
AFRICAINS ?**



Comment ils se sont qualifiés ?

Placé dans ce qui était peut-être le groupe le plus difficile du continent aux côtés de la Libye, de la RD Congo et du Togo, le Cameroun a relevé le défi avec l'aide du Togo, qui a perdu les trois points gagnés face aux Lions Indomptables, et au

bénéfice de ces derniers pour avoir aligné un joueur inéligible. Au final, les Camerounais se seraient qualifiés même sans ce petit coup de pouce du destin, grâce à leur victoire 1:0 sur la Libye, en tête avant ce match, lors de la dernière journée. Les

Lions ont bouclé cette phase de groupes avec 13 points en six matches. En barrages, les hommes entraînés par Volker Finke ont d'abord rapporté un bon nul de Tunisie (0:0), avant de s'imposer 4:1 devant leur public.

Les joueurs-clé

Samuel Eto'o est évidemment le joueur emblématique et charismatique de cette sélection, même si l'actuel capitaine a parfois été laissé de côté en équipe nationale. Le vétéran est entouré de joueurs extrêmement talentueux, comme les défenseurs Nicolas N'Koulou, Benoît Assou-Ekotto et Aurélien Chedjou. L'entrejeu camerounais respire lui aussi la qualité avec Alexander Song, Jean Makoun et Stéphane Mbia.



BON À SAVOIR

Sélectionneur actuel :
Volker Finke
Meilleure performance en compétition Fifa : Quart de finale de la Coupe du Monde de la Fifa (1990), vainqueur du Tournoi Olympique de Football Masculin (2000)
Stars du passé : Roger Milla, Marc-Vivien Foé, Rigobert Song, Thomas Nkono



Passé en coupe du Monde

Si le regard de la planète football sur le football africain a changé, le Cameroun y est pour beaucoup. Pour leur première apparition en 1982, les Lions indomptables avaient quitté l'Espagne au premier tour, mais sans connaître la défaite, avec trois nuls contre le

Pérou (0:0), la Pologne (0:0) et l'Italie (1:1), futur vainqueur. Mais c'est huit ans plus tard que les Camerounais entrent dans la légende. Vainqueurs en ouverture de l'Argentine, tenant du titre, les Camerounais se hissent en quart de finale, une première pour un

pays africain, au rythme des buts de Roger Milla. Cet exploit sera le dernier coup d'éclat d'une sélection qui ne passera plus le premier tour lors des éditions 1994, 1998, 2002 et 2010.

FÊTE DU MAWLID ENNABAOUTI La journée de mardi chômée et payée

La journée du mardi 14 janvier 2014, coïncidant avec la fête du Mawlid Ennabaoui Echarif sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, indique dimanche le ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale dans un communiqué.

La journée sera également chômée et payée pour l'ensemble des personnels des services concédés, collectivités locales, entreprises commerciales, industrielles, artisanales et agricoles, précise la même source.

Toutefois, en ce qui concerne les travailleurs exerçant sous le régime du travail posté, ces derniers sont tenus d'assurer la continuité du service selon l'organisation du travail mise en place par l'employeur, ajoute le communiqué.

TAMANRASSET Clôture des journées culturelles du Sud dans une ambiance colorée

Plusieurs vedettes de la chanson algérienne, targue notamment, se sont succédés, samedi soir, sur la scène de la maison de l'Imzad, dans la capitale de l'Ahaggar, Tamanrasset, dans le cadre de la cérémonie de clôture des journées culturelles du Sud.

Les chanteurs Mohamed Lamari, Sofiane, Cheb Redouane, Salim Chaoui, ainsi que la troupe musicale de l'Imzad (Tamanrasset), ont marqué leur présence à la clôture de cette manifestation qui a duré 11 jours, en créant une belle ambiance artistique.

De nombreux spectateurs se sont félicités de l'organisation de pareilles manifestations qui leur offrent l'opportunité de découvrir le riche patrimoine culturel que recèle le pays.

Ces journées culturelles, qui ont coïncidé avec les fêtes de fin d'année, ont marqué positivement la scène culturelle de la région, grâce aux activités diverses qui ont été programmées dans ce cadre par l'office national de la culture et de l'information (ONCI) avec le concours de l'association locale « Sauvez l'Imzad ».

Cette manifestation a connu un large engouement de la part des familles venues, à la maison de l'Imzad, apprécier les soirées artistiques auxquelles ont pris part quelques 700 participants, entre chanteurs, musiciens et techniciens, venus de différentes régions du pays.

Selon les responsables de l'ONCI, cette manifestation culturelle réussie, a permis de faire connaître encore les divers composants du patrimoine national, et les potentialités naturelles et touristiques faisant la fierté de la région. Cet événement culturel constitue une ébauche à d'autres rendez-vous culturels projetés par l'ONCI à travers différentes régions du Sud du pays, dans le cadre de la promotion des activités culturelles, a-t-on ajouté.

APS



"Environ 800.000 jeunes inscrits dans le cadre de ce dispositif ont été recensés à fin 2013", a souligné le ministre en marge de la signature d'une convention cadre entre son département et celui de la Pêche et des Ressources halieutiques sur la promotion de la microentreprise dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Sur ce total, "environ 500.000 inscrits DAIP sont dans l'administration et seront prioritaires pour pourvoir aux postes vacants dans la fonction publique", a précisé M. Benmer-

EMPLOI Les inscrits DAIP seront "prioritaires" pour pourvoir aux postes vacants de la fonction publique

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi a affirmé hier à Alger que les inscrits dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) seront "prioritaires" pour pourvoir aux 140.000 postes vacants dans la Fonction publique.

Dans son rapport d'appréciation sur l'exécution du budget 2011, la Cour des comptes fait état de milliers de postes budgétaires non pourvus jusqu'ici, alors que le chômage frappe une grande tranche des jeunes, notamment des diplômés.

Le ministre des Finances, Karim Djoudi avait indiqué que la fonction publique compte près de 140.000 postes non pourvus, alors que les dotations budgétaires sont mobilisées par les lois de finances.

Le Premier ministre a installé une commission présidée par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la réforme du secteur public pour étudier ce dossier et prendre les mesures nécessaires afin de pourvoir à ces postes vacants.

"Des mesures seront prises prochainement pour procéder aux recrutements des jeunes diplômés parmi les 500.000 DAIP", a ajouté M. Benmeradi, soulignant que des concours internes sont prévus pour les postes exigeants des critères spécifiques.

Ballade littéraire « Aux portes de l'avenir » (Vingt siècles de résistance, cinquante ans d'indépendance) est le deuxième ouvrage de Karim Younès

Karim Younès entre ainsi de plain pied dans la « Collection histoire » (2013) des éditions Casbah qui lui ont déjà édité un premier livre intitulé « De la Numidie à l'Algérie, Grandeur et ruptures ». L'auteur était l'invité de « Ballade littéraire » samedi 11 janvier 2014, et c'est dans la grande salle du TR Béjaïa Malek Bouguermouh « affichant complets », dès 14h, (même le balcon de face était envahi par des curieux des deux sexes et des trois âges) qu'il a donné libre cours à sa « catharsis ». Les racines, les repères culturels, cultuels, historiques, linguistiques...

Nos origines, en somme, notre identité mosaïque (mais cependant monolithique), les « composants » fondamentaux d'une authentique civilisation maghrébine déterrées, exhumées non sans passion et compassion

pour des générations d'Algériens qui ignorent presque tout de leur histoire... « Pourtant nous ne sommes pas venus dans ce pays en tant que locataires ! », lance le conférencier à l'adresse de... ?

L'ex-ministre de la formation professionnelle et non moins ex-Président de l'APN qui s'est découvert une vocation d'historien déplore également, dans son état discursif plurithématisque « ces guerres fratricides pour la seule prise du pouvoir qui, à travers les siècles, ont considérablement réduit nos forces, nos potentialités et indéniablement altéré repères et identité... ». En 4^e de couverture du 2^e ouvrage de K-Y, on peut lire : « Karim Younès prolonge sa réflexion sur le destin et le futur de l'Algérie en puisant ses leçons dans son histoire tumultueuse. Dans cet ouvrage, il

renonce qui conditionne la confiance entre la société et l'Etat ». Un « mea culpa » exposé en public et dont il ne nie pas être « partie prenante... ». La citation qui ouvre « Aux portes de l'avenir » est de Sénèque, elle dit ceci : « Les douleurs légères s'expriment, les grandes douleurs sont muettes ». A retenir en tout cas que Karim a su et pu sinon subjuger, du moins séduire une salle du TRB qui aucun café littéraire, aucune ballade littéraire n'a réussi à accueillir autant de monde, au point où les derniers arrivants étaient contraints de suivre debout... Probablement déçus de s'être aperçu que ce n'était pas le « politique » qui était venu animer une conférence, mais « l'écrivain-historien... ».

Arslan B.

Yennayer

Le parti TAJ propose que Yennayer soit décrété « fête nationale chômée et payée »

Le président du parti TAJ, Amar Ghoul, a annoncé hier Tizi-Ouzou que son parti propose que Yennayer, premier jour de l'an amazigh, soit déclaré «fête nationale chômée et payée».

Cette déclaration a été faite par M. Ghoul, en marge de sa visite d'une exposition organisée par la Direction de la culture en collaboration avec le mouvement associatif, à la maison de la culture Mouloud Mammeri, pour la célébration de Yennayer.

Il a expliqué que son parti propose que le nouvel an amazigh soit inscrit comme «une empreinte glorieuse de notre histoire ancestrale» afin de le hisser au plan national et de l'ancrer dans le cadre civilisationnel maghrébin

et nord-africain.

«Le parti TAJ œuvrera pour que cette valeur ancestrale soit prise en considération et mise en valeur», a-t-il fait observer, avant de souligner que Yennayer, une journée «historique et mémorable» est une fête qui est ancienne dans l'histoire du peuple algérien.

M. Ghoul, qui a déploré la manipulation de ses propos sur Yennayer, a saisi l'occasion pour dénoncer ceux qui «tentent de diviser les Algériens», précisant qu'il considère la diversité nationale comme une force.

«TAJ est un parti qui prône la diversité, la complémentarité, l'entraide et la cohésion à tous les niveaux», a-t-il dit à ce propos, soulignant que «l'Algérie

a besoin aujourd'hui d'une cohésion sociale et d'une harmonie qui doivent se concrétiser dans le cadre de la mise en valeur de nos valeurs ancestrales et de tout ce qui est propre à notre culture et à nos traditions».

Certains titres de la presse nationale, avaient rapporté récemment, à propos de la célébration de la fête Yennayer, que M. Ghoul se serait prononcé «contre la célébration de la fête des mécréants».

M. Ghoul a renouvelé le soutien de son parti au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour présenter sa candidature à la prochaine élection présidentielle, pour un quatrième mandat.